

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

ACCUEILS  
SPECIFIQUES  
DU TERRITOIRE  
ROUENNAIS

**IDEFHI**

INSTITUT DÉPARTEMENTAL  
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE  
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



## Table des matières

Introduction.....	6
I. 1 Activité et population accueillie Accueil d'urgence.....	8
A. L'activité.....	8
1. Les habilitations .....	8
2. Le nombre de journées réalisées .....	8
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année .....	9
B. Les mouvements .....	9
1. Les mouvements externes et internes.....	9
2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence.....	10
3. Le nombre de sorties par orientation .....	10
C. Les personnes accueillies.....	12
1. Profil des personnes accueillies .....	12
2. La situation familiale et les liens parentaux.....	13
3. La situation géographique.....	15
4. Les mesures de placement et de protection .....	15
5. La scolarité.....	16
6. La santé .....	17
7. Les prises en charge complexes.....	19
8. Analyse et observation des événements indésirables.....	20
II. 2 Activité et population accueillie à l'AFR.....	22
A. L'activité.....	22
1. Les habilitations .....	22
2. Le nombre de journées réalisées .....	22
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année .....	23
4. Le nombre de journées de replis dans l'année.....	23
B. Les mouvements.....	23
1. Les mouvements externes et internes.....	23
2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence.....	23
3. Le nombre de sorties par orientation .....	24

A.	Les personnes accueillies .....	24
1.	Profil des personnes accueillies .....	24
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	25
3.	La situation géographique.....	26
4.	Les mesures de placement et de protection .....	26
5.	La scolarité.....	27
6.	La santé .....	27
7.	Les prises en charge complexes.....	28
8.	Les évènements indésirables, informations préoccupantes et signalements .....	29
III. 3	Activité et population accueillie à Chantelou.....	30
A.	L'activité.....	30
1.	Les habilitations .....	30
2.	Le nombre de journées réalisées .....	30
3.	Le nombre de jeunes suivis dans l'année .....	30
4.	Le nombre de journées de replis dans l'année.....	31
B.	Les mouvements.....	31
1.	Les mouvements externes et internes.....	31
2.	Le nombre d'accueils préparés et d'urgence.....	31
3.	Le nombre de sorties par orientation .....	31
C.	Les personnes accueillies .....	32
1.	Le profil des personnes accueillies .....	32
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	32
3.	La situation géographique et les transports .....	33
4.	Les mesures de placement et de protection .....	34
5.	La scolarité.....	34
6.	La santé .....	35
7.	Les prises en charge complexes.....	35
8.	L'analyse et l'observation des évènements indésirables.....	36
II.	Vie du service .....	38
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	38
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille .....	40
C.	Les actions d'éducation pour la santé .....	45

D.	Prestation d'accompagnement scolaire .....	45
E.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats .....	45
F.	Le déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age).....	49
G.	Les faits marquants.....	51
III.	Projet de service (objectifs et résultats, orientations) .....	57
A.	L'état d'avancement de la mise en œuvre du projet de service .....	57
B.	Le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité du Service (PACQ S).....	61
IV.	Bilan social / Hygiène sécurité et conditions de travail.....	61
A.	Les moyens humains.....	61
1.	Le tableau des emplois.....	61
2.	La pyramide des âges .....	62
3.	La répartition par sexe.....	62
4.	Les mouvements.....	62
5.	L'absentéisme.....	62
6.	La formation (dont HSCT et notamment proportion d'agents formés au secourisme et incendie).....	66
7.	Les heures supplémentaires cumulées par service et par unité au 31 décembre 2019 (non encore récupérées et non encore rémunérées) .....	70
8.	Les accidents de travail et maladies professionnelles .....	71
9.	Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEVRP).....	72
10.	Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) .....	74
11.	Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.....	74
B.	Les moyens matériels et structurels .....	75
1.	Bilan des travaux réalisés et plan annuel de travaux.....	75
2.	Investissements matériels.....	75
3.	Autres évolutions en termes de moyens.....	75
	Conclusion : Perspectives .....	75
	Annexe : tableau de suivi des actions 18/19 .....	77
	Annexe : Rapport d'activité d'ASTRADO .....	81
	Introduction.....	81
IV.	Activité et population accueillie .....	84
D.	L'activité.....	84

2.	Le nombre de jeunes suivis du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019.....	84
E.	Les mouvements .....	84
4.	Les saisines.....	84
5.	Répartition par unités.....	85
6.	Les sorties du dispositif .....	85
D.	Les personnes accueillies.....	86
9.	Profil des personnes accueillies .....	87
10.	L'activité de la classe interne .....	89
11.	La classe de soutien et d'appui scolaire .....	91
12.	L'accompagnement à l'insertion scolaire et professionnelle.....	91
14.	Les activités sportives et culturelles .....	95
A.	Les outils ASTRADO .....	96
B.	Le travail pluridisciplinaire.....	97
C.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats .....	98
D.	Les actions périphériques ou annexes.....	99
E.	La place de la famille .....	99
	Conclusion : Perspectives .....	100

# Introduction

L'ASTR (Accueil Spécifique du Territoire Rouennais) est un service qui a maintenant trouvé ses marques et sa structuration autour des 3 dispositifs qui le composent. Nous avons choisi, comme l'année passée, de décliner la première partie par spécificité pour en faciliter la lecture et l'analyse.

Cette année 2019 a vu le début de la mise en œuvre du projet de service avec la mise en chantier des fiches action qui devrait se concrétiser en 2020 pour un certain nombre d'entre elles au travers de la production de documents socles.

L'évaluation interne s'est déroulée au mois de mai. Des réunions de professionnels par dispositif sous l'égide d'évaluateurs à l'aide de référentiels par spécificité ont permis des échanges très intéressants qui ont donné lieu à des préconisations. Ces dernières sont venues confirmer les différents axes de travail déjà repérés principalement autour de la participation des usagers et des familles.

Cette année a vu également la création en septembre du dispositif ASTRADO qui regroupe les moyens des services ASTR et Adoseine en matière de soutien à la scolarisation et à l'insertion qui préexistaient au sein de ces 2 services. La création d'un espace dédié et la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire renforcée par des missions partagées a permis que se développe un accompagnement de qualité qui remporte l'adhésion des jeunes.

Au cours du dernier trimestre, le service a lancé une réflexion/expérimentation sur l'unité d'accueil familial renforcé de Rouen dont les 2 objectifs seront de sensibiliser les professionnels éducatifs et les assistants familiaux aux besoins fondamentaux des enfants en protection de l'enfance. Cette réflexion devra aboutir à la réalisation d'un livrable/guide de « bonnes pratiques professionnelles en accueil familial renforcé ». Enfin, une réflexion se poursuit autour des VPT à l'occasion du renouvellement de l'équipe.

Sur le plan structurel, des travaux de réhabilitation se sont poursuivis tout au long de l'année à la maison d'accueil adolescents garçons (bâtiment 41), ceux-ci ont passé l'année au bâtiment 66.

Les locaux pour les VPT (Visites en Présence d'un Tiers) de l'AFR (Accueil Familial Renforcé) ont été livrés en avril, cette mise à disposition de 10 pièces au bât 36 a permis aux professionnels de travailler dans de meilleures conditions et de pouvoir mettre en œuvre des VPT dans un cadre plus clair dans lequel l'intimité des usagers est mieux protégée.

Au niveau de l'équipe de direction, un adjoint de direction est arrivé en septembre ce qui a permis de reprendre un certain nombre de travaux mis en sourdine depuis un an. Par ailleurs un changement de responsable d'unité à la maison d'accueil mixte et adolescentes a eu lieu.

Enfin, après un travail conséquent autour des organisations de travail, l'année 2019 a vu l'arrivée des surveillants de nuit, la fin des nuits couchées pour les éducateurs et la mise en œuvre d'astreintes éducatives ainsi que celle des cycles de travail. Cette nouvelle organisation a quelque peu déstabilisé le rythme de travail des agents qui se sont sentis plus fatigués dans un premier temps avant de prendre la mesure de l'intérêt de ne plus passer leurs nuits sur le lieu de travail.

# I. 1 Activité et population accueillie Accueil d'urgence

## A. L'activité

### 1. Les habilitations

UF et CR	Capacité théorique	Présent au 1er janvier 2019	Présent au 31 décembre 2019	Places disponibles au 31 décembre 2019
4402 – Maison d'accueil des Adolescents	18	17	16	2
4463 – Maison d'accueil Mixte	12	12	12	0
4464 – Maison d'accueil des Adolescentes	12	12	12	0

### 2. Le nombre de journées réalisées

UF et CR	Activité Réalisée Annuelle	Taux d'occupation	Activité Réalisée Annuelle	Taux d'occupation	Evolution journées 2018/2019
	2018	2018	2019	2019	
4402 – Maison d'accueil des Adolescents	<b>6163</b>	93.8%	<b>6018</b>	91.6%	-2.4%
4463 – Maison d'accueil Mixte	<b>4302</b>	98.2%	<b>4122</b>	94.1%	-4,20%
4464 – Maison d'accueil des Adolescentes	<b>4286</b>	97.9%	<b>4019</b>	91.8%	-6,20%
44- Service d'accueil d'urgence	<b>14 751</b>	96.2%	<b>14 159</b>	92.4%	-4,00%

L'activité a diminué de 4% cette année. Elle est directement liée à la baisse des demandes d'admissions en urgence. Si 531 demandes d'admissions en urgence ont été reçues au SDA (Service des Admissions) en 2017, ce nombre est passé à 481 en 2018 (-9.41%) et 419 (-12.89%) en 2019.

### 3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année

UF et CR	Présents au 1er janvier 19	Nombre d'admissions 2019	Total
4402 - Maison d'Accueil des Adolescents	17	48	65
4463 - Maison d'Accueil Mixte	12	33	45
4464 - Maison d'Accueil Adolescentes	12	70	82
		151	192

Le nombre de jeunes suivis dans l'année est de 192, dont 41 jeunes présents au 1er janvier 2019 et 151 admissions.

## B. Les mouvements

### 1. Les mouvements externes et internes

UF et CR	Admissions (entrées directes)	Orientations (entrées par mutation)	Total des entrées	Sorties directes	Sorties internes	Total des sorties
4402 - Maison d'Accueil des Adolescents	40	8	48	28	21	49
4463 - Maison d'Accueil Mixte	30	3	33	14	19	33
4464 - Maison d'Accueil Adolescentes	63	7	70	51	22	73
Service d'Accueil	133	18	151	93	62	155

Si l'on note un nombre sensiblement identique d'admissions d'enfants et d'adolescentes, on constate une baisse significative d'admissions d'adolescents. Alors que nous avons admis 68 adolescents en 2018, seuls 48 l'ont été en 2019.

## 2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

Tous les accueils 2019 se sont déroulés dans le cadre de la procédure d'accueil d'urgence.

Horaires des admissions durant l'astreinte					
	10h-19h	19h-22h	22h-01h	01h-05h	05h-10h
filles	2	9	8	4	
mixtes	4				1
adolescents	3	5	2		2

1/3 des admissions se font de la cadre de l'astreinte.

## 3. Le nombre de sorties par orientation

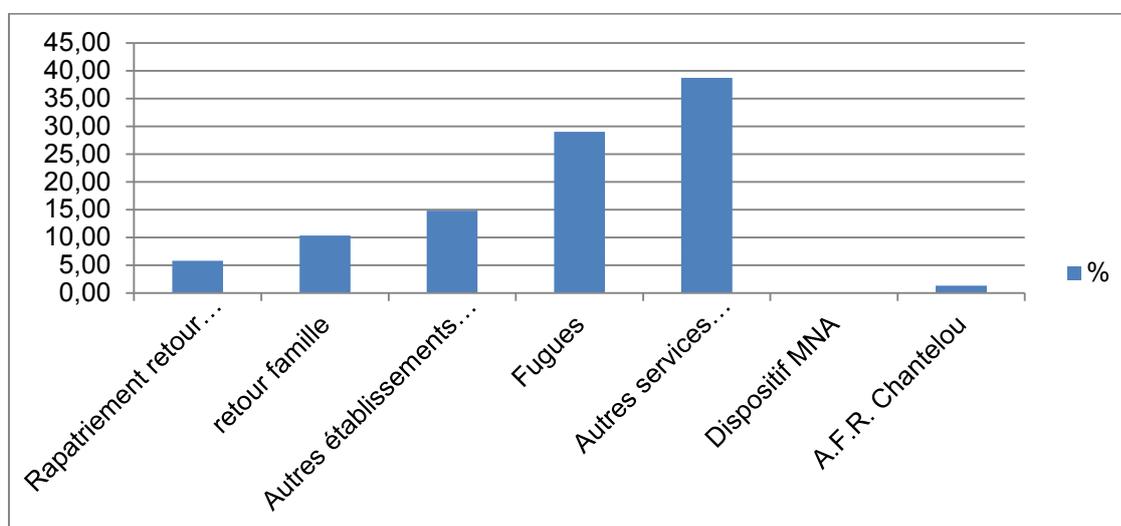
### 3.1. Orientations internes

Service	ADOSEINE								SER					STD		S T H	ASTR		To tal		
	Terre neuve	Ancre	Bonaventure	Zéphyr	Belem	Alyzée	Socoa	La heve	Cordouan	Clos des roses	Hoedic	Croix mare	sotteville	Vert pré	FBV		Accueil Ado	Petite enfance		SAUH	AFR
Unité adolescents	1	1	2	3	2	1		2	2	3					2			2			21
Unité adolescentes		1		3			6	7			1					2		1	1		22
Unité mixtes								1	2	2	1	4	4				1		1	3	19

27 orientations vers Adoseine, 22 vers le Service Enfance, 5 vers le Service du Territoire Dieppois, 3 vers le Service d'Accueil d'Urgence Havrais et 2 vers l'AFR.

### 3.2. Orientations externes

ORIENTATIONS	Unité Adolescents	Unité Mixte	Unité Adolescentes	TOTAL	%
Rapatriement retour département	5	0	4	9	5,81
Retour famille / tiers digne de confiance	5	7	4	16	10,32
Autres établissements (Val d'aubette-Les Nids- Logis st François, O.N.M.)	7	7	9	23	14,84
Fugues	11	0	34	45	29,03
Autres services l'I.D.E.F.H.I.MECS	21	18	21	60	38,71
Dispositif MNA	0	0	0	0	0,00
A.F.R. Chantelou	0	1	1	2	1,29
<b>Total sortants</b>	<b>49</b>	<b>33</b>	<b>73</b>	<b>155</b>	<b>100</b>



Etablissements	Les Nids	Val d'Aubette	FJT	Marronniers	EPE Evreux	BOSCO	LES ALGUES	AHAPS	EPE Rouen	UAF	AAE	MECS autre dept	Total
Unité adolescents	1	2	1	1	1				1				7
Unité adolescentes	2		1			1	1	1				3	9
Unité Mixtes	1									4	1	1	7

Près de 40% des orientations se font au sein de l'IDEFHI alors que les réorientations vers d'autres établissements représentent moins de 15%.

Les sorties au motif de la fugue restent importantes, particulièrement chez les adolescentes.

### 3.3. La durée de séjour

	Unités	De 1 à 10j	De 10 à 20j	De 20 à 30j	De 1 à 3 mois	De 3 à 5 mois	De 5 à 8 mois	De 8 à 11 mois	De 11 à 17 mois
2018	Nombre de jeunes MAA	25	5	2	8	15	12	3	0
	Nombre de jeunes Mixtes	6	3	0	6	10	8	2	0
	Nombre de jeunes adolescentes	18	9	4	17	10	8	0	0
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
2019	Nombre de jeunes MAA	15	1	1	5	12	10	0	5
	Nombre de jeunes Mixtes	5	0	2	6	7	10	3	0
	Nombre de jeunes adolescentes	27	5	4	11	20	5	1	0
	<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

Il est important de préciser que plusieurs jeunes ont pu effectuer plusieurs séjours.

La durée de séjour est une véritable problématique à l'accueil d'urgence. Le calcul habituel de la moyenne est toujours insatisfaisant car il prend en compte les durées de moins de 15 jours, ce qui ne reflète pas la réalité.

Nous constatons qu'un tiers des accueils ont une durée inférieure à 10 jours et près de la moitié ont une durée de + de 3 mois.

5 jeunes ont séjourné entre 11 et 17 mois. Il s'agit pour la plupart de jeunes présentant des problématiques multiples, ayant connus d'autres unités de l'IDFHI et/ou du secteur habilité pour lesquels la sortie est plus difficile.

## C. Les personnes accueillies

### 1. Profil des personnes accueillies

L'âge des jeunes accueillis :

AGE	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
filles	2	1		1	1			5	4	3	9	19	28	27
garçons	1	3	3	5		1	2	4	4	10	10	12	13	27

80% du public accueilli est adolescent.

## 2. La situation familiale et les liens parentaux

### 2.1. Motif d'admission

Situations	Unité des Adolescents	Unité Mixte	Unité des Adolescentes	Total	%
Abus sexuels	0	0	0	0	
Actes délictueux	0	0	0	0	
Errance / Fugue	16		34	50	33%
M.N.A.	3	2	1	6	4%
Maltraitance / Violence Familiales/ Carences éducatives	14	11	9	34	23%
Parents hospitalisés ou décédés Parents incarcérés	0	3	1	4	3%
Mise en danger	0	0	7	7	5%
Rupture Tiers Digne de Confiance	0	0	3	3	2%
Mésentente-conflits familiaux / Déscolarisation/Problèmes familiaux	5	11	8	24	16%
Rupture avec les assistantes familiales	0	3	2	5	3%
Rupture établissement	5	1	1	7	5%
Sortie de Garde à vue	3	0	0	3	2%
Sorties d'hôpital Addiction	2	2	4	8	5%
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>33</b>	<b>70</b>	<b>151</b>	

La proportion de jeunes en errance au moment de l'admission est toujours aussi élevée d'années en années. Celle-ci a été multipliée par 6 en ce qui concerne les adolescentes. Les rapports conflictuels dans la famille, les maltraitances et les carences éducatives prédominent dans les situations familiales.

Les accueils hors département n'ont pas excédés 48 heures de prise en charge pour les plus longs. Certaines adolescentes sont reparties aussitôt arrivées.

## 2.2. Situation familiale à l'admission

Situation familiale	Nombre adolescents	Nombre adolescentes	Nombre mixtes	Total	%
Parents ensemble	9	10	5	24	15%
Parents séparés	25	35	28	88	56%
Un des parents décédés	1	7	0	8	5%
Pupille suite au décès des deux parents	1	0	0	1	1%
Pupille suite au délaissement parental	1	0	0	1	1%
Situation non connue	11	25	0	36	23%

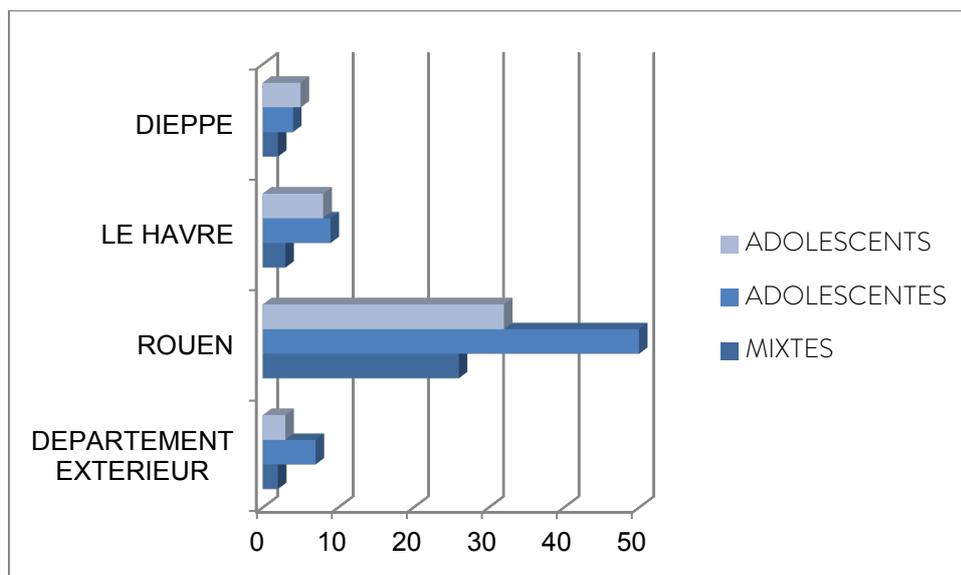
« Les situations non connues » s'expliquent par la brièveté de la durée de séjour. Le nombre de parents ensemble reste faible.

## 2.3. Liens familiaux

	VPT père	Droits réservés père	Droits non statués père	VPT mère	Droits réservés mère	Droits de visite mère	Droits d'hébergement père	Droits d'hébergement mère	Droits d'hébergement parents	VPT TDC	Non connues
<b>Adolescents</b>	10	3	5	17	1	2	1	0	7	1	0
<b>Adolescentes</b>	12	5	1	17	3	9	0	8	14	5	16
<b>Mixtes</b>	14	1	0	22	0	5	0	7	8	0	0

Les mères sont plus mobilisées contrairement aux pères pour lesquels les droits réservés sont plus nombreux.

### 3. La situation géographique



La répartition par secteur géographique est sensiblement identique chaque année. Elle est conforme à la mission du service et à l'organisation territoriale de l'établissement.

### 4. Les mesures de placement et de protection

Statut juridique	Unité Adolescents	Unité Mixte	Unité Adolescentes	Total	%
Accueil Provisoire	5	9	3	17	11%
Accueil Provisoire d'urgence	21	4	3	28	19%
Mesure d'Assistance Educative Juge Enfants.	16	18	45	79	53%
Mesure d'Assistance Educative Procureur	2	2	12	16	10%
AUTRE (Mineur Non Accompagné,...)	4	0	7	11	7%

Le nombre d'accueil provisoire est toujours peu élevé. Il est cependant cohérent avec les profils des jeunes accueillis. Les accueils concernent peu de primo-placement mais plutôt des jeunes qui ont un parcours émaillé de placements ou en situation d'errance. De nombreuses réponses ont déjà été expérimentées auparavant et l'accueil d'urgence arrive « en bout de course ».

## 5. La scolarité

Le service d'accueil d'urgence était doté depuis de nombreuses années d'un dispositif transversal dédié à l'insertion scolaire et professionnelle. Nous constatons depuis 2017, les limites du dispositif : une charge de travail de plus en plus importante, un isolement du professionnel, des problématiques d'insertion de plus en plus complexes.

Hors l'insertion scolaire et professionnelle est, elle aussi, au cœur du projet d'établissement. Il a donc été envisagé de mutualiser des moyens pour créer une équipe transversale au profit du service Adoseine et de l'accueil d'urgence. Le dispositif ASTRADO a donc ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Son activité fait l'objet d'un rapport propre qui est en annexe.

### 5.1. Situation à l'accueil

Niveau scolaire	Unité des Adolescents	Unité Mixte	Unité des Adolescentes	TOTAL
Maternelle	0	5	0	5
Primaire	0	11	0	11
Secondaire	12	8	11	31
Supérieur (lycée)	2	0	7	9
Centre d'apprentissage	0	0	1	1
Scolarité adaptée (IME / ITEP/IMP/IMPRO)	4	5	4	13
Scolarité adaptée (EREA, SEGPA, ULIS)	5	1	5	11
Décrocheur	29	0	21	50
En attente établissement spécialisé	0	5	2	7
Non connues	13	9	31	53

¼ des jeunes accueillis étaient décrocheurs lors de l'admission

¼ des situations sont non connues à cause de la brièveté de l'accueil.

24 jeunes bénéficient des scolarités spécialisées et adaptées dont 13 en établissements médico-sociaux.

## 6. La santé

### 6.1. Le suivi médical à l'admission

	Visite admission	Bilan annuel	Consultations	Vaccinations
Adolescents	23	2	62	16
Adolescentes	29	0	52	20
Mixtes	28	0	55	27

Majoritairement les jeunes dont la durée de séjour est inférieure à 10 jours n'ont pu bénéficier d'une visite d'admission.

### 6.2. Nombre d'orientations vers des consultations spécialisées

Spécialité	Addictologi	Dentiste	Cardio	Endocrinien	Gastro	Hémato	ORL	Kiné	Podologue	Orthoptiste	Ophthlmo	Orthodonti	Diététique	Dermatolog	Pneumolog	Psychiatre	Psychologu	Urgences	Urologue	Gynécologu	
Adolescents	1	18	1	1	1	1	1	1	2	1	10	1	1								
Adolescentes		15			1		2	1		2	12	3	1	2	2	4	6	4	1	3	
Mixtes		10			1						8	2		1	1			3			

Comme tous les ans, les soins dentaires sont nombreux.

Lorsque les jeunes arrivent à l'accueil d'urgence, la première visite permet de vérifier leur bon développement et de faire un état de leur suivi médical. Si nous n'observons pas de situations extrêmement dégradées, il apparaît clairement une absence de suivi dentaire et ophtalmique. Leur accueil est alors l'opportunité d'engager des soins.

Ils ne sont pas toujours conscients de la nécessité d'être en « bonne santé » et il faut parfois faire preuve de pugnacité pour les convaincre de se rendre aux consultations spécialisées.

La prise en charge médicale ne se réduit pas à prodiguer des soins physiques, des sujets comme l'alimentation, l'hygiène, le tabac font partie du quotidien des professionnels.

La problématique tabac est un sujet récurrent avec les adolescents et malaisée à traiter du fait du turn-over des effectifs. Nous ne parvenons pas à mettre en place une pratique pérenne.

Enfin, s'ajoute la problématique des stupéfiants : cannabis et ecstasy. Si la première n'est pas une nouveauté, la seconde l'est. Trois des jeunes les plus concernés ont pu être accompagnés vers des services spécialisés, comme la boussole.

Néanmoins, la consommation quotidienne de cannabis chez plus de la moitié des jeunes adolescents accueillis, impacte la vie de l'unité et l'efficacité de la prise en charge. Les

professionnels doivent faire face aux conséquences et effets de cette consommation : vols, fugues, bagarres, absentéisme scolaire.

### **6.3. Les soins d'urgence**

En dehors des visites médicales et des soins courants, les jeunes sont très souvent victimes de blessures en lien avec le sport ou la violence. Ils expriment aussi des douleurs somatiques qui les conduisent aux urgences ou chez un praticien de ville.

En 2019, nous comptabilisons :

- 13 déplacements aux urgences pour des douleurs somatiques
- 22 déplacements aux urgences pour des blessures, le plus souvent des membres inférieurs
- 2 déplacements aux urgences pour scarifications
- 2 hospitalisations à l'UNACOR pour tentative autolyse (1 de 16 jours et 1 de 6 jours)
- 8 consultations chez un médecin généraliste pour des douleurs somatiques.

### **6.4. Les soins médico-psychologiques**

Unité	Nombre de jeunes hospitalisés	Nombre d'hospitalisations	Durée cumulée d'hospitalisation
Adolescents	4	5	33
Adolescentes	4	10	158
Mixte	1	3	80
Total général	9	18	271

Les deux psychologues (1,6 Equivalent Temps Plein) de l'équipe médico-psychologique du service d'accueil d'urgence participent à l'évaluation de la situation des jeunes accueillis et proposent si besoin un accompagnement ponctuel.

	CMP	MDA	HOPITAL DE JOUR	TRAITEMENT PSYCHOTROPE
ADOLESCENTS	11	9		13
ADOLESCENTES	23	3	1	16
MIXTES	12	1	1	14

## 7. Les prises en charge complexes

	Unité des Adolescents	Unité Mixte	Unité des Adolescentes	TOTAL
Passage en GOLC.	0	0	0	0
Prise en charge additionnelle/renfort éducatif	1	1	0	2
Séjour > à 6 mois.	15	13	6	34
Nbr jeunes à l'origine de notes d'incidents	25	11	44	80
Placement assorti d'une mesure pénale	4	0	8	12
Nombre de jour d'hospitalisation	33	80	158	271
Cumul de 2	3	1	0	4

Au regard de la complexité d'accompagnement de certains enfants, plusieurs demandes de prises en charge additionnelles ont été sollicitées par le service. Devant le refus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), nous avons bénéficié de septembre à décembre 2019 d'un renfort éducatif sur les budgets alloués au service. Notons également sur le tableau ci-dessus, que sur les 8 séjours excédants 6 mois, sur l'unité des mixtes, un seul relève d'une prise en charge complexe du fait de la difficulté de trouver une famille d'accueil dans cette situation. Les autres relèvent d'attente d'orientations longues mais pas nécessairement complexes. Chez les adolescentes, les fugues à répétition mais aussi le contexte difficile lié à l'accompagnement d'adolescentes qui évoluent dans ou proche des réseaux de prostitution sont un des points d'achoppement de la prise en charge auprès de ce public. S'agissant du nombre de jours d'hospitalisation, une adolescente a été hospitalisée dès son accueil sur l'unité. Au 31 décembre 2019, aucune perspective de sortie n'a pu être envisagée. Elle a cumulé de ce fait plus de 120 jours d'hospitalisation qui ne figurent pas sur ce tableau.

## 8. Analyse et observation des événements indésirables

### 8.1. Typologie des incidents

Nature des incidents	actes sexualisés	violence usager/usager	violence usager/agent	Incidents liés au Cannabis	mise en danger	Dégradation	violence à l'extérieur	Vol	Détention ou fabrication d'armes	Total
Adolescents	1	28	18	4	4	14	5	4	6	84
Mixtes	0	2	2	0	2	0	0	0	0	6
Adolescentes	12	10	8	1	11	0	1	5	0	48

	Unité adolescents	Unité Mixte	Unité Adolescentes	TOTAL
Notes d'incidents	82	3	29	114
Notes d'informations	2	2	13	17
Notes Informations préoccupantes	0	0	0	0
Signalements	0	0	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>134</b>

Les actes de violence entre usagers ont augmenté.

Concernant la Maison d'Accueil Adolescents plusieurs facteurs peuvent être interrogés : la configuration des locaux actuels totalement inadaptée, la consommation de cannabis et ses conséquences, la concentration de problématiques très souvent anxiogène pour certains usagers. Nous observons un manque d'empathie et de considération entre les jeunes.

Au cours du mois de juillet 2019 l'accueil de 5 jeunes filles dont la prise en charge a été très complexe a valu leur départ de l'unité de manière précipitée et le rapatriement de la totalité du groupe. Leur problématique, au-delà des troubles du comportement induit de fortes suspicions de faits de prostitution et/ou de michetonnage.

## 8.2. Nombre d'incidents mensuels

Mois	Janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	Juil.	août	Sept.	Oct.	nov.	déc.	Total
Adolescents	11	13	16	3	6	2	8	9	6	0	5	5	84
Mixtes	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	1	1	5
Adolescentes	3	5	4	4	10	7	4	2	0	1	1	4	45

Chez les adolescents, les trois premiers mois de l'année ont été particulièrement mouvementés. Contrairement à 2018, l'été a été plus calme mais les incidents ont été plus violents (21 plaintes ont été déposées).

Nature	Vol	Menaces Et/ou violences sur professionnels	Violences Usager Sur usager	Dégradations Mobilier locaux	Dégradations véhicules	Total
Adolescents	5	3	2	7	4	21
Mixtes	0	0	0	0	0	0
Adolescentes	2	1	0	1	1	5

16 des incidents concernés par un dépôt de plainte sont qualifiables d'évènements indésirables au motif qu'ils portent atteinte à l'intégrité des usagers, des professionnels et de l'institution.

## II. 2 Activité et population accueillie à l'AFR

### A. L'activité

#### 1. Les habilitations

UF et CR	Capacité théorique	Présent au 1er janvier 2019	Présent au 31 décembre 2019	Places disponibles au 31 décembre 2019
5002 - AFR Rouen	125	118	114	11

#### 2. Le nombre de journées réalisées

UF et CR	Activité Réalisée Annuelle	Taux d'occupation	Activité Réalisée Annuelle	Taux d'occupation	Evolution journées 2018/2019
	2018	2018	2019	2019	
5002 - AFR	42 748	93.7%	42 466	93.1%	-0.7%

Le nombre de journées réalisées a diminué de 0.7% en 2019 : soit 282 jours. Il est complexe de procéder à des admissions à l'AFR car doivent s'articuler :

- le profil de l'enfant,
- la capacité d'accueil de l'assistant familial en fonctions des enfants déjà accueillis ou des profils souhaités,
- les situations géographiques concordantes (lieu de scolarisation, de soins et lieu d'habitation),
- et la rencontre entre l'enfant et le professionnel.

### 3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année

UF et CR	Présent au 1er janvier 2019	Nombre d'admissions 2019	TOTAL
5002 - AFR Rouen	118	17	135

### 4. Le nombre de journées de replis dans l'année

2 replis ont été effectués vers l'Accueil d'urgence et les jeunes ont été ensuite admis sur une autre structure au sein de l'IDFHI.

## B. Les mouvements

### 1. Les mouvements externes et internes

<i>UF et CR</i>	Admissions (entrées directes)	<i>Orientations</i>	Total des entrées	<i>Sorties directes</i>	Sorties internes	<i>Total des sorties</i>
5002 - AFR Rouen	14	3	17	11	10	21

### 2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

<i>UF et CR</i>	Admission d'urgence	<i>Admission préparée</i>	Total des admissions
5002 - AFR Rouen	4	10	14

### 3. Le nombre de sorties par orientation

Orientation	AFR
Retour famille	9
CHRS, FJT	0
Sorties internes ASTR (SAUC)	5
Sorties internes (SER, STD, Adoseine)	5
Autonomie (TDC, foyer de vie)	2
Autres (fugue, personne tiers de confiance, famille ASA)	0
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

Le nombre de retours famille est à minorer du fait d'un accueil d'urgence de 4 enfants dont la durée de séjour a été d'une semaine.

#### A. Les personnes accueillies

##### 1. Profil des personnes accueillies

Jeunes présents sur l'année 2019

Sexe	AFR
Garçon	78
Fille	57
<b>Total</b>	<b>135</b>

Jeunes admis sur l'année 2019

Sexe	AFR
Garçon	8
Fille	9
<b>Total</b>	<b>17</b>

Jeunes présents sur l'année  
2019

Age	AFR
0 - 5 ans	14
6 - 11 ans	50
12 - 14 ans	24
15 - 18 ans	46
Plus de 18 ans	1
<b>Total</b>	<b>135</b>

Jeunes admis sur l'année 2019

Age	AFR
0 - 5 ans	7
6 - 11 ans	4
12 - 14 ans	2
15 - 18 ans	4
Plus de 18 ans	0
<b>Total</b>	<b>17</b>

L'âge d'admission à l'AFR reste jeune. La volonté de proposer une orientation en famille d'accueil pour les jeunes enfants inscrits dans un parcours de placement perdue.

La proportion d'enfants et d'adolescents est équivalente.

## 2. La situation familiale et les liens parentaux

Situation familiale	AFR
Parents ensemble	21
Parent isolé (mère)	49
Parent isolé (père)	43
Concubinage (mère)	38
Concubinage (père)	20
Situation Inconnue (père)	28
Père décédé	6
Situation Inconnue (mère)	6
Mère décédée	3
Pupilles	4

Seuls 21 enfants ont des parents vivants ensemble.

	AFR
Droits réservés père	22
Droits réservés mère	15
Droits réservés père + mère	7
VPT mère	52
VPT père	27
VPT mère et père	3
VPT famille élargie	3
VPT fratrie	14
droit de visite mère	7
droit de visite père	8
droit de visite mère et père	3
droit de visite famille élargie	9
droit d'hébergement mère	21
droit d'hébergement père	22
droit d'hébergement mère et père	3
droit d'hébergement famille élargie	15

Observations / droits et situations des parents

Concernant les pères : 54 jeunes n'ont aucun contact avec leur père, soit presque la moitié des jeunes. (Père inconnu- père perdu de vue- père ayant des droits réservés – père décédé)

Concernant les mères : 24 jeunes n'ont aucun contact avec leur mère (pour 3 d'entre eux, leur mère est décédée et 4 autres jeunes sont pupilles.)

#### Hébergements :

Lorsque les jeunes ont des droits d'hébergement chez leur parent, on remarque que ces droits concernent ou la mère ou le père mais rarement chez les 2 parents.

21 jeunes ont des droits d'hébergement uniquement chez leur mère et 20 jeunes ont des droits d'hébergement uniquement chez leur père.

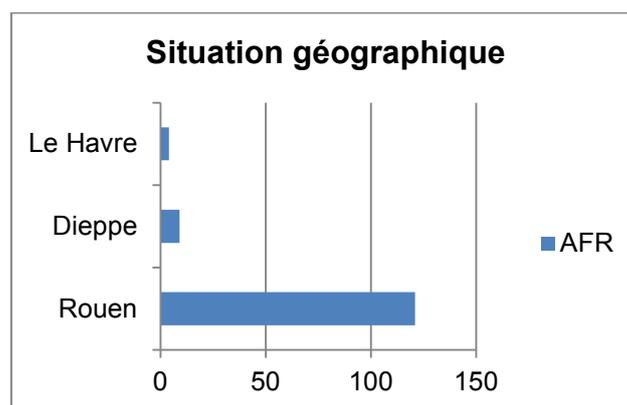
Seuls 5 jeunes ont des hébergements chez leurs 2 parents (dont 3 chez les 2 parents vivants ensemble). Au total ,46 jeunes ont des droits d'hébergement chez l'un de leur parent ou les deux.

#### VPT- visite en présence d'un tiers :

Si l'on s'en tient aux chiffres, le nombre d'enfants bénéficiant de ce dispositif a un peu baissé.

Pour autant, le nombre de VPT n'a pas diminué, car les rythmes peuvent être plus soutenus, du fait de l'accueil de très jeunes enfants.

### 3 La situation géographique



### 4 Les mesures de placement et de protection

	AFR	
	Présents en 2018	présents en 2019
MAE JE	121	101
AP	5	6
APJM	5	2
Pupille - Tutelle	3	4
DAP	0	7

## 5 La scolarité

Jeunes présents au 30/11/2019

Niveau scolaire	AFR
Maternelle	10
Primaire	21
Secondaire	14
Supérieur (lycée)	12
Centre d'apprentissage	6
Scolarité adaptée (IME / ITEP/IMP/IMPRO)	31
Scolarité adaptée (EREA, SEGPA, ULIS)	17
Pas de scolarité	3
Dont Scolarisation à temps partiel	4

Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que l'année dernière. 40% bénéficient d'une notification Maison Départementale des Personnes Handicapées dont 60% d'entre eux sont en Etablissements Sociaux et Médico Sociaux (ESMS).

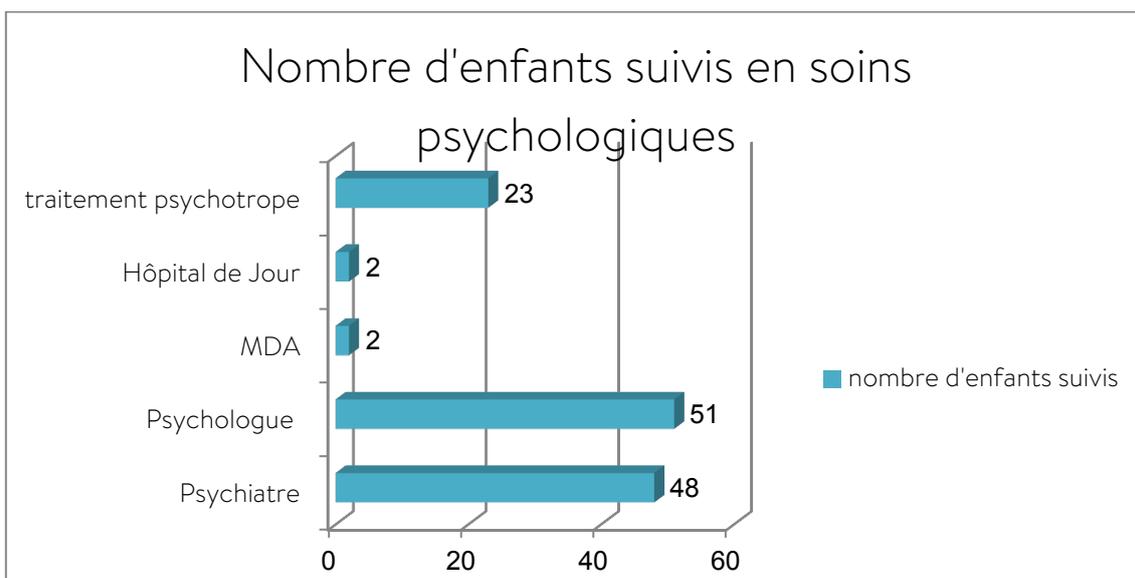
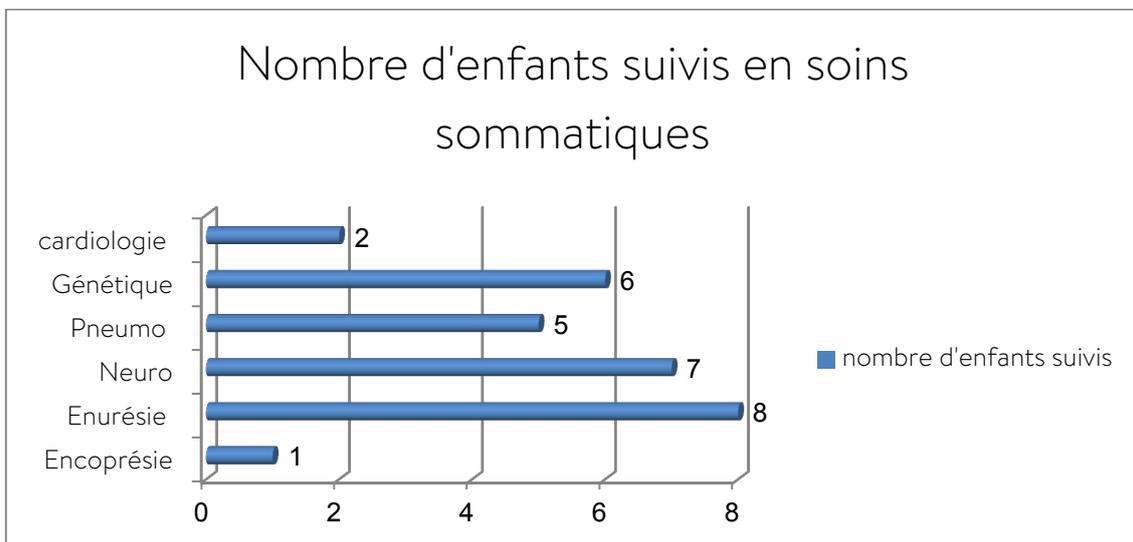
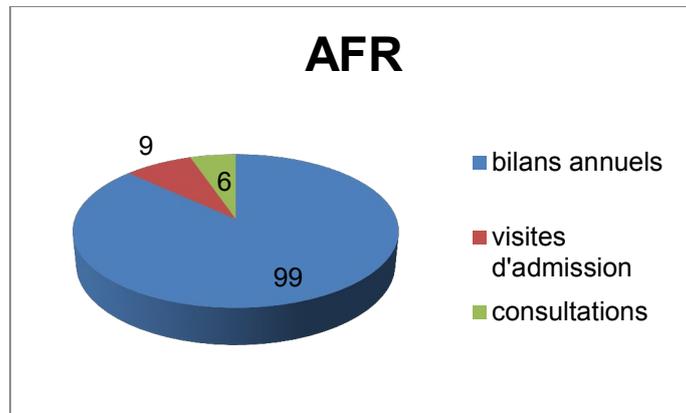
## 6 La santé

Nombre de jeunes hospitalisés pour des raisons psychiatriques et nombre d'hospitalisations

Unité	Nombre de jeunes hospitalisés	Nombre d'hospitalisations	Durée cumulée d'hospitalisation
AFR 2018	3	3	747
<b>2019</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>325</b>

Plus de jeunes hospitalisés mais avec des durées moins longues.

Nombre de visites médicales :



## 7 Les prises en charge complexes

- Nombre de jeunes présentant des troubles psychologiques avérés (nécessitant un traitement psychotrope) :
- Nombre de jeunes hospitalisés au CHR ou CHU psy et nombre de jours :
- Nombre de jeunes hospitalisés en hôpital de jour :

AFR	
Jeunes	Jours
23	
7	325
2	

## 8 Les événements indésirables, informations préoccupantes et signalements

9 événements indésirables sont relevés.

Nature	Vol	Violences des familles sur professionnels	Violences usagers Sur professionnels	Agressions sexuelles	Total
AFR	0	3	4	2	9

### III. 3 Activité et population accueillie à Chantelou

#### A. L'activité

##### 1. Les habitations

UF et CR	Capacité théorique	Présent au 1er janvier 2019	Présent au 31 décembre 2019	Places disponibles au 31 décembre 2019
4501 - Chantelou	16	16	14	2

##### 2. Le nombre de journées réalisées

UF et CR	Activité Réalisée Annuelle	Taux d'occupation	Activité Réalisée Annuelle	Taux d'occupation	Evolution journées 2018/2019
	2018	2018	2019	2019	
4501 - Chantelou	5 637	96.5%	5 553	95.1%	-1.5%

La baisse est en lien avec des demandes dont les profils ne sont pas compatibles à la population de jeunes accueillis à Chantelou.

##### 3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année

UF et CR	Présent au 1er janvier 2019	Nombre d'admissions 2019	TOTAL
4501 - Chantelou	16	4	20

#### 4. Le nombre de journées de replis dans l'année

### B. Les mouvements

#### 1. Les mouvements externes et internes

<i>UF et CR</i>	Admissions (entrées directes)	<i>Orientations</i>	Total des entrées	<i>Sorties directes</i>	Sorties internes	<i>Total des sorties</i>
4501 – Chantelou	3	1	4	4	2	6

#### 2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

<i>UF et CR</i>	Admission d'urgence	<i>Admission préparée</i>	Total des admissions
4501 – Chantelou	2	2	4

#### 3. Le nombre de sorties par orientation

Orientations	Chantelou
Retour famille	2
CHRS, FJT	0
Autre établissement de protection de l'enfance	2
Autonomie (TDC, foyer de vie)	2
Autres / inconnue (sanitaire, fugue, personne tiers de confiance, famille ASA)	0
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

## C. Les personnes accueillies

### 1. Le profil des personnes accueillies

Jeunes présents sur l'année 2019

Sexe	Chantelou
Garçon	16
Fille	4
<b>Total</b>	<b>20</b>

Jeunes admis sur l'année 2019

Sexe	Chantelou
Garçon	4
Fille	0
<b>Total</b>	<b>4</b>

La proportion de garçons présents reste largement supérieure.

Jeunes présents sur l'année 2019

Age	Chantelou
0 - 5 ans	0
6 - 11 ans	0
12 - 14 ans	1
15 - 18 ans	13
Plus de 18 ans	6
<b>Total</b>	<b>20</b>

Jeunes admis sur l'année 2019

Age	Chantelou
0 - 5 ans	0
6 - 11 ans	0
12 - 14 ans	0
15 - 18 ans	4
Plus de 18 ans	0
<b>Total</b>	<b>4</b>

La moyenne d'âge augmente. Plus de la moitié des jeunes accueillis sont âgés de 18 ans ou plus.

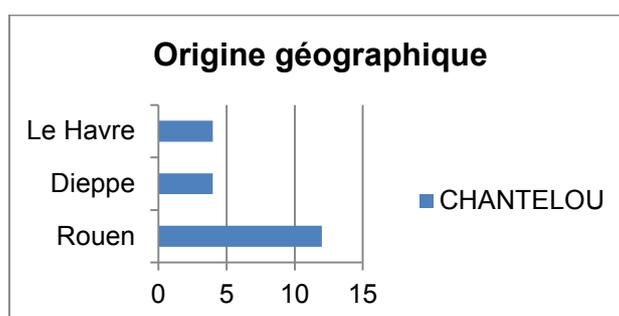
### 2. La situation familiale et les liens parentaux

Situation des parents	Total 2019	Total 2018	Total 2017
Ensemble	3	3	5
Monoparental, parent isolé	9	7	4
Séparés	7	6	9
Autres (pupilles, décès, ..)	1	2	1
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>19</b>

	CHANTELOU
Droits réservés père	8
Droits réservés mère	2
Droits réservés père + mère	1
VPT mère	5
VPT père	1
VPT mère et père	1
VPT famille élargie	3
VPT fratrie	0
droit de visite mère	1
droit de visite père	3
droit de visite mère et père	0
droit de visite famille élargie	2
droit d'hébergement mère	6
droit d'hébergement père	2
droit d'hébergement mère et père	2
droit d'hébergement famille élargie	1

Les situations des jeunes accueillis sont très dégradées et toxiques dans la majorité des cas.

### 3. La situation géographique et les transports



L'origine géographique est identique aux années précédentes.

#### 4. Les mesures de placement et de protection

	Chantelou	
	Présents en 2019	Admis en 2019
MAE JE	8	3
AP	2	0
APJM	9	0
Pupille - Tutelle	1	1
Mesure de protection pour majeur	7	0
En attente d'une mesure de protection pour majeur	2	0

Le nombre de demandes de protection pour majeurs est en augmentation.

#### 5. La scolarité

Tous les jeunes accueillis à Chantelou sont scolarisés en internat de semaine dans des établissements médico-sociaux. La répartition sur l'année 2019 est la suivante :

Etablissement	Nombre de jeunes
IME La Busine PEP76 à EU	1
IME du Chant du Loup IDEFHI à Canteleu	5
ITEP Vallée de Seine IDEFHI Canteleu	2
IMP Etennemare à Limésy	1
APF IEM Paul Durand Viel à Saint Martin du Bec	1
IME Bernard Laurent à Mont Roty	1
Impro Helen Keller au Havre	3
Impro La Traverse à Omonville	6
IME Le Château Blanc	1
Total	21

Un des jeunes de l'unité était accueilli à l'ITEP Vallée de Seine jusqu'en juillet 2019 et a été admis à l'IMPRO La traverse d'Omonville à compter du mois de septembre 2019. Ce jeune bénéficiait d'une notification IMPRO depuis plus de deux ans, temps qu'il a fallu pour qu'une place se libère dans un établissement correspondant à ses besoins.

## 6. La santé

Les jeunes de Chantelou sont tous suivis par des praticiens internes aux établissements médico-sociaux (psychiatres, psychothérapeutes, psychologues, orthophonistes...) et sont, de ce fait, très peu concernés par les prises en charge en CMP ou hôpitaux de jour.

## 7. Les prises en charge complexes

Les jeunes accueillis à Chantelou présentent tous une déficience intellectuelle et/ou des troubles du comportement. Ces troubles peuvent être massifs pour certains d'entre eux.

Par définition, le projet de Chantelou amène donc à prendre en charge des jeunes dont la situation est complexe. La déficience intellectuelle, couplée aux troubles psychiques ainsi que les situations familiales complexes amènent une chronicité des périodes difficiles vécues par les jeunes, remettant ainsi sans cesse en cause les progrès réalisés. L'apparente stabilité est toujours relative, tant l'évolution positive qui pouvait sembler acquise un temps est annihilée par tout changement ou événement inattendu intervenant dans l'environnement du jeune. Ainsi, la progression et l'apaisement sont de courte durée et le travail réalisé paraît vain.

Bien qu'on constate que le parcours des jeunes se stabilise grâce à leur arrivée à Chantelou, la prise en charge conjointe entre Chantelou et l'établissement de semaine répondant à leurs besoins spécifiques, leurs situations déjà fragiles, se révèlent particulièrement complexes lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre leur projet de vie d'adulte.

En effet, du fait de l'extrême vulnérabilité et des troubles psychiques qu'ils présentent, de l'impossibilité pour la plupart d'entre eux de regagner leur domicile familial, la situation des jeunes approchant les 21 ans est particulièrement problématique, et ce, malgré le travail partenarial de plus en plus efficace entre l'ASE, l'équipe de Chantelou et celles des établissements médico-sociaux partenaires.

En cette fin d'année 2019, la moyenne d'âge de Chantelou est de 17 ans et demi. Sur 15 jeunes accueillis, 8 sont majeurs, 5 d'entre eux ont plus de 19 ans. Deux autres jeunes auront 18 ans en février 2020. Le retour au domicile n'est possible ou souhaitable pour aucun d'entre eux.

En novembre 2019, la situation de 3 des 5 jeunes âgés de plus de 19 ans est très complexe. Ils n'ont aucune possibilité de retour au domicile familial, soit parce que les parents sont totalement absents, soit parce que leur prise en charge au quotidien s'avère trop difficile du fait des troubles qu'ils présentent (problématique sexuelle, violence, instabilité de l'humeur, ...) et des difficultés présentées par les parents eux-mêmes (problèmes financiers, fragilité psychologique, désinvestissement du rôle parental,...).

Leur profil et leurs difficultés nous alertent sur le fait que leur orientation dans le secteur adulte sera très compliquée, voire impossible, celle-ci étant déjà très complexe pour les jeunes dont la prise en charge est plus facile au quotidien.

Les établissements médico-sociaux se confrontent à des problèmes de financements des stages, d'une connaissance des dispositifs du territoire parfois restreinte et du manque de places dans le secteur adulte.

L'ASE et la MDPH sont alertées de plus en plus tôt de la particularité des profils des jeunes et des difficultés pressenties dans la mise en œuvre de leur projet d'adulte. Les ICPE et coordinateurs ASE se mobilisent pour soutenir les démarches entreprises.

Pour autant, ces jeunes adultes sont confrontés à la réalité du manque de places dans les établissements pour adulte et vivent dans une anxiété croissante tout au long de leur vingtième année.

## 8. L'analyse et l'observation des événements indésirables

Sur l'année 2019, 9 incidents ont été considérés comme événements indésirables.

La présence d'un jeune en particulier, concerné par 4 de ces incidents, a amené un climat de violence et d'insécurité sur l'unité. Ce jeune, accueilli en ITEP, présentait une efficacité intellectuelle ordinaire, des troubles du comportement et de la conduite et posait des actes de délinquance qui se sont aggravés au fur et à mesure des mois. Son profil s'est révélé en inadéquation avec celui des autres jeunes accueillis, tous très vulnérables et incapables de se protéger. Un autre jeune de l'unité, particulièrement influençable, est d'ailleurs concerné par 2 des 5 autres incidents. Se laissant entraîner, il a pu se mettre dans des situations de fugues répétées et de mises en danger. Ces agissements ont cessé assez rapidement dès le début de l'année 2019.

Les 3 derniers incidents concernent une jeune du dispositif, présentant des troubles psychiques importants, qui génèrent régulièrement des crises violentes amenant les professionnels à la contenir, à subir des coups, des insultes et des menaces de sa part.

## Conclusion

Si l'on observe une activité similaire à l'année précédente concernant l'AFR et Chantelou, on note une baisse des admissions en accueil d'urgence. Cette baisse est significative sur l'unité des adolescents, passant de 68 accueils en 2018 à 48 en 2019.

La même tendance est repérée est niveau du SDA, où les demandes d'admission en urgence baisse depuis ces dernières années. De 531 demandes d'admission en urgence en 2017, ce nombre est passé à 481 en 2018 et 419 en 2019.

Pour autant, la baisse d'activité est moins importante (-4%) que celle des demandes d'admission en urgence (-12.89%) en 2019. Les durées d'accueils augmentent significativement sur l'unité d'accueil des adolescents. En effet, plus de la moitié des durées de séjour est supérieures à 3 mois.

Par ailleurs, nous notons un nombre important de fin de prise en charge à la suite de fugues longues (30%). L'unité des adolescentes est davantage concernée par ces fugues multiples.

Enfin, les orientations en interne de l'IDFHI (40%) restent un atout majeur et indispensable afin de fluidifier les parcours et ainsi permettre à l'accueil d'urgence d'assurer sa mission.

## II. Vie du service

Le service ASTR est constitué de 3 dispositifs qui développent des modalités de fonctionnement et de mise en œuvre des prestations intrinsèquement différentes du fait de leurs missions spécifiques mais qui répondent aux mêmes valeurs et obligations réglementaires en termes de mises en œuvre du droit des usagers, de sécurisation des parcours et de réponses aux besoins des usagers.

### A. La mise en œuvre du droit des usagers

La mise en œuvre du droit des usagers se décline différemment dans les 3 dispositifs.

#### La personnalisation de l'accompagnement

A l'accueil d'urgence où le temps d'accueil est court, 3 mois, la personnalisation de l'accompagnement se décline dans un triptyque « observation-évaluation-orientation ». Le projet personnalisé est construit dans ce cadre et se construit en 3 instances : entretien à 48h (note individuelle), réunion de projet individuel d'orientation (PIO) à 3 semaines et réunion d'orientation (BO) à 6 semaines, sous la responsabilité du coordinateur de l'unité et en présence de l'éducateur référent de l'UOE et de tous les professionnels concernés par la situation.

	Nbre de PIO	Nbre de BO	Nbre de rencontres avec les parents
MA Adolescents	37	37	46
MAM Mixtes et Adolescentes	59	45	58

A l'AFR et à Chantelou un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) est réalisé à chaque accueil ainsi qu'un Projet personnalisé dans les 3 mois suivant l'accueil.

Les DIPC sont élaborés dans les deux mois suivant l'admission des jeunes.

Ils sont réactualisés systématiquement dans les trois mois suivant la nouvelle audience.

Ce délai est lié d'une part à la date de réception de l'ordonnance et d'autre part au temps imparti pour retravailler cet outil avec le parent et avec le jeune.

Le DIPC est signé par la famille, le jeune, le référent éducatif et le cadre puis il est transmis au directeur pour validation.

Un exemplaire original est remis aux parents, une photocopie est classée dans le dossier du jeune et une autre adressée à l'ICPE.

En 2019, 119 DIPC ont été réalisés à l'AFR ainsi qu'un contrat de séjour. Les éducateurs et les cadres disposent de tableaux de suivi.

En 2019, 71 réunions de projet personnalisé de ce type ont eu lieu à l'AFR. Afin de gagner en efficacité, certains axes d'amélioration demandent à être poursuivis :

- généraliser l'emploi du document de recueil des avis et attentes parents,
- accroître la participation des partenaires aux réunions,
- systématiser la transmission aux assistants familiaux des documents de projet personnalisé afin qu'ils se les approprient comme des outils de travail. Pour plus d'efficacité ils pourront désormais être transmis par mail puisque chacun dispose maintenant d'une boîte professionnelle,
- saisir les documents finalisés sur Sil'age.

#### Les PP/DIPC à Chantelou

Au 31-11-19

Année	Nb jeunes présents depuis + de 3 mois	Nb DIPC/CS	Nb PP	Nb PP à jour	Nb de Pp en cours de formalisation	Nb réunion Pp planifiée
Nov 2018	15	13	9	3	1	0
Nov 2019	12	13	11	8	2	2

Grâce à la modification des cycles de travail prévoyant la présence des agents en semaine, les possibilités en matière de planning et de calendrier commun avec les établissements partenaires ont pu gagner en souplesse en 2019. De ce fait, la tenue des réunions d'élaboration des projets personnalisés a été plus simple à organiser et a permis un meilleur travail de l'équipe dans ce domaine.

#### **La participation des usagers**

La participation des usagers est elle aussi à dimension variable selon les dispositifs toujours pour les mêmes raisons. En effet nous ne pouvons pas par exemple envisager de groupe d'expression au niveau du service, d'un trimestre à l'autre les jeunes de l'accueil d'urgence ne sont plus les mêmes alors que ceux de Chantelou ont besoin de stabilité et de régularité pour se repérer.

Concernant l'AFR nous réfléchissons à une instance représentative pour des jeunes accueillis en famille d'accueil et qui ne se connaissent pas et ne partagent pas de quotidien.

Dans le cadre de l'évaluation interne, deux focus groupes ont eu lieu afin de recueillir l'expression des usagers.

A ces fins, nous avons constitué 2 groupes, l'un à destination des jeunes âgés de 8 à 12 ans ; et le deuxième groupe à destination des adolescents.

Ces groupes constitués de 8 à 10 jeunes, ont été animés par le chargé qualité de l'IDFHI et un cadre du dispositif AFR.

A l'issue de ces focus groupe ; les plus jeunes ont exprimé le souhait de se rencontrer de nouveau.

Nous envisageons en 2020 de mettre en place des groupes d'expression sous cette forme afin de recueillir la parole des usagers à partir d'une thématique définie, concernant leur prise en charge en famille d'accueil.

Les groupes d'expression qui existent à l'accueil d'urgence et aussi à Chantelou sont précédés sur chaque unité de groupes de parole réguliers.

Au dispositif Accueil d'urgence, il y a des groupes de parole hebdomadaires sur chaque unité et un groupe d'expression trimestriel regroupant les 3 unités.

La durée courte des séjours des jeunes accueillis au dispositif Urgence ne permet pas une inscription stable aux groupes d'expression, ce qui dénature la qualité du travail de ce groupe. Aussi, nous allons tenter en 2020 de créer un groupe d'expression par unité.

A Chantelou, deux types de réunions sont mises en place dans le cadre de la participation des usagers à la vie de l'établissement : Les réunions de groupe et le groupe d'expression.

## **B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille**

### Ordonnance /Durée des placements

Nous constatons à l'AFR, au cours des ans, une augmentation des placements d'une durée de 2 ans voire plus. Ainsi sur les 104 jeunes présents fin 2019 et en placement judiciaire (hors Délégation d'Autorité Parentale au nombre de 4) :

Durée	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	5 ans et plus
Nombre de jeunes AFR 2018	29	32	29	44
Nombre de jeunes AFR 2019	17	26	29	62

- 58 ont des mesures d'assistance éducative reconduites pour 2 ans.
- 39 ont des mesures d'assistance éducative de 1 an.
- 3 ont des mesures de 6 mois. (Il s'agit de jeunes pour lesquelles une sortie en famille est envisagée).

Cette augmentation des durées de placement, est à mettre en partie en lien avec des situations familiales très vulnérables pour lesquels un retour du jeune au domicile du parent, est peu probable. En effet, un nombre conséquent des parents des jeunes accueillis en AFR, présentent des déficiences, des problèmes d'addiction, des troubles psychiques mais aussi des pathologies psychiatriques, qui impactent fortement leurs capacités parentales.

Si le travail avec les familles est favorisé autant que faire se peut, il n'en demeure pas moins des situations pour lesquelles, les liens avec les familles sont quasiment inexistantes. Pour ces raisons, la question de l'opportunité d'une requête en DAP (délégation d'autorité parentale) s'est accentuée ces derniers temps.

Concernant les situations pour lesquelles les enfants n'ont plus ou pratiquement plus de contact avec leurs parents, ou les situations dans lesquelles, les parents signent les documents relevant de leur autorité parentale sans autre investissement, nous avons été amenés à réfléchir à l'opportunité d'une DAP.

Ainsi, cette année, des DAP concernant 4 jeunes ont été actées et 7 autres sont en cours. D'autres dossiers vont être à l'étude en 2020. Ce travail est mené en étroite collaboration avec les ICPE. Il est à noter que certains adolescents sont demandeurs de cette DAP.

#### Famille de parrainage.

Toujours au vu de ce contexte d'absence de liens avec les parents ou la famille élargie, nous réfléchissons également au bienfondé pour l'enfant de pouvoir bénéficier d'une famille de parrainage.

Actuellement 3 enfants bénéficient d'une famille de parrainage, cette piste est à approfondir en ce qui concerne les enfants n'ayant plus de lien avec leurs parents ou pour lesquels les liens avec les parents sont quasi inexistantes.

Cette opportunité nécessite de réfléchir en amont à la capacité du jeune d'investir les 2 familles sans se sentir « tiraillé » entre les deux ; mais aussi de mesurer la possibilité pour l'assistante familiale d'adhérer à cette démarche.

Ces deux conditions étant réunies, il nous paraît intéressant pour le jeune d'avoir un lieu ressource pérenne en plus de sa famille d'accueil, et d'entretenir des liens avec une autre famille au-delà de sa majorité.

A l'accueil d'urgence :

	VPT père	Droits réservés père	Droits non statués père	VPT mère	Droits réservés mère	Droits de visite mère	Droits d'hébergement père	Droits d'hébergement mère	Droits d'hébergement parents	VPT TDC	Non connues
<b>Adolescents</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Adolescentes</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>16</b>
<b>Mixtes</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pour l'unité Adolescents, sur 65 situations suivies dans l'année, 28 ont des visites médiatisées (concernant 18 jeunes).

Nous observons que les pères voient leurs droits réservés plus que les mères. Les 7 parents ensembles (sur le territoire) bénéficient de droits de visites et d'hébergement.

Ce tableau fait aussi apparaître que la famille élargie n'est pas représentée (1 seule situation). Ce constat peut laisser supposer que la question des liens avec les grands-parents, oncles, tantes ou cousins reste encore peu abordée. Le placement vient signifier un dysfonctionnement familial. Chez certains adolescents, cette absence de lien avec la famille élargie peut être vécue comme une rupture.

#### Prestation de soin :

Dans le cadre de la procédure d'accueil d'urgence, la psychologue procède à une évaluation clinique. Pour se faire 98 entretiens ont été menés.

La psychologue, en lien avec l'infirmière, est l'interlocuteur privilégié des services de soins médico-psychologiques et fait le lien avec l'équipe éducative.

A l'accueil d'urgence les prestations de soin délivrées par les psychologues restent sensiblement les mêmes malgré des changements de professionnels. Elles restent principalement centrées

sur l'évaluation des situations au travers d'entretiens cliniques avec les jeunes accueillis ainsi que sur le travail pluridisciplinaire. Celui-ci est central pour permettre de proposer l'orientation la plus adaptée aux besoins du jeune mais aussi pour garantir une cohérence dans l'accompagnement du jeune.

A l'AFR, les interventions des psychologues restent réparties en 3 dimensions, l'accompagnement des enfants sous forme de suivis ponctuels si nécessaire après évaluation systématique de la situation à l'arrivée d'enfant, l'accompagnement des familles et du lien familial sous forme d'entretiens ou d'encadrement des VPT, et enfin le travail de réflexion avec les professionnels éducatifs et assistants familiaux pour garantir une cohérence et une réponse adaptée aux besoins des enfants. Les psychologues soutiennent les éducateurs dans l'élaboration des écrits professionnels.

A Chantelou, la psychologue participe aujourd'hui à l'élaboration d'écrits éducatifs dans un accompagnement de la pensée des professionnels concernant leurs prises en charge. En ce sens, elle induit également quotidiennement des temps interstitiels d'échanges auprès des éducateurs afin d'amener et/ou de maintenir une élaboration psychique, une reprise et une régulation des professionnels dans leur accompagnement. Autrement dit, elle est garante du maintien de la pensée réflexive.

### Prestations éducatives et de loisirs et séjours de vacances :

#### - Maison d'accueil Adolescents

La période des séjours d'été représentent des moments importants de la vie de l'unité. Il s'agit d'une vraie parenthèse dans le déroulé du placement qui permet de créer une dynamique de groupe dans un climat plus serein et détendu.

Historiquement, chaque unité de l'accueil d'urgence organisait deux séjours en juillet et deux en août.

En 2019, nous avons fait un choix différent, sans pour autant léser les jeunes.

Le STH mettant à disposition des services le château de la Barre, nous avons organisé les séjours de la manière suivante :

En juillet : une semaine en Vendée et une au château de la Barre

En août : une semaine à St Malo et une au château de la Barre

## - Maison d'accueil Mixte et Adolescents

La période des séjours d'été représentent des moments importants de la vie de l'unité. Il s'agit d'une vraie parenthèse dans le déroulé du placement qui permet de créer une dynamique de groupe dans un climat plus serein et détendu.

L'unité des adolescentes est partie sur des périodes d'une semaine, en juillet et en août dans un gîte situé à St Martin des champs dans le département de la manche.

Ce lieu de vacances étant parfaitement adapté à la collectivité et à l'accueil de jeunes enfants, l'unité des mixtes a exploité cette capacité d'accueil en juillet, puis a bénéficié d'un transfert d'une semaine également à Gouville sur mer en août.

## - Chantelou

### Activités éducatives : Le taekwondo et la sophrologie

Le projet Taekwondo s'est poursuivi cette année encore. Les jeunes ont participé aux séances de Taekwondo un samedi après-midi, une semaine sur deux. Les objectifs sont très personnalisés, chacun poursuivant un but différent de l'autre et s'engageant sur des objectifs individuels entre deux séances.

La sophrologie, en séances individuelles ou collectives, s'est poursuivie cette année à la hauteur des moyens de l'éducatrice diplômée en la matière, qui a réalisé des remplacements au service des VPT de l'ASTR, s'absentant ainsi plusieurs mois au cours de l'année 2019. Ces séances permettent aux jeunes de Chantelou, en grande souffrance, de trouver un apaisement immédiat mais aussi des techniques leur permettant de canaliser leurs émotions sur le long terme. Quatre séjours ont pu être organisés par la professionnelle, orientés vers la sophrologie, la détente et le bien-être.

### La salle d'activité de Chantelou

Les jeunes de Chantelou, accompagnés d'une éducatrice nouvellement arrivée sur l'unité, ont réaménagé complètement la salle d'activités manuelles située au rez-de-chaussée du bâtiment de Chantelou. Une fois la démarche achevée, les jeunes ont organisés un goûter d'inauguration.

### Les séjours de vacances

Comme chaque année, les jeunes de Chantelou ont bénéficié de plusieurs séjours de vacances, sur les périodes de vacances scolaires ou les temps de week-ends. Ces séjours sont indispensables à l'équilibre du groupe. Les jeunes vivent en institution toute l'année et pour certains, sur le site de Canteleu en permanence. Ces moments leurs permettent de s'aérer,

d'aller à la découverte de la culture et du patrimoine du pays et tout simplement, de sortir de l'enceinte de l'établissement. Par ailleurs, il est nécessaire que ces jeunes apprennent à vivre au contact de personnes qui ne sont pas habitués aux codes de la vie en établissement. C'est pourquoi cette année, les séjours en camping au public adolescent et familial ont été privilégiés pour favoriser l'insertion des jeunes en situation de handicap et la mise en relation avec d'autres jeunes de leur âge.

### C. Les actions d'éducation pour la santé

Les missions des infirmières restent inchangées. L'infirmière de Chantelou a mis en place des ateliers bien-être et hygiène corporelle, des entretiens individuels d'éducatifs affectifs et sexuels, des actions de soin auprès des éducateurs (lavage de nez, constipation...) des entretiens contre l'addiction et l'hygiène à l'accueil d'urgence. Au sein de l'AFR, a dispensé des séances de sophrologie, des entretiens individuels de prévention du tabac et prise de poids.

L'infirmière du Service d'Accueil d'Urgence n'a pas de temps à consacrer à la promotion de la santé mais oriente ses activités sur le suivi médical et le remplissage des piluliers pour les enfants.

### D. Prestation d'accompagnement scolaire

Voir annexe ASTRADO

### E. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

#### Accueil Adolescents :

Les partenariats mis en place en 2017 et 2018 perdurent :

- ✓ Les restos du cœur, les lundis pour la distribution alimentaire les mercredis pour la gestion des stocks
- ✓ Majik solidarité : deux dimanches par mois pour les maraudes alimentaires place Saint Marc

Ces actions visent à développer un certain sens de la solidarité, du partage et de la sollicitude. Comme chaque année, nous sommes surpris de l'engagement des jeunes que nous qualifions de « plus difficiles ».

En termes d'activité, nous avons mis en place un partenariat avec une association Elbeuvienne afin que les jeunes pratiquent le crossfit chaque semaine.

La création d'ASTRADO favorise l'ouverture sur l'extérieur : participation à des salons, des forums, des rencontres métiers, des stages d'immersion en milieu professionnel et l'inscription dans des dispositifs innovants.

### Accueil mixtes et adolescentes :

Cette question, comme celle du droit des usagers, oblige les professionnels à lutter contre les effets négatifs du turn-over.

Néanmoins, des partenariats perdurent :

- Nous avons collaboré avec les services de l'UMAH, RAIMBEAU ET EQUINOXE cette année. Deux enfants accueillis sur le groupe Mixte furent longuement et fortement hospitalisés.
- Nous sommes démunis face au travail à mener auprès de futurs jeunes majeurs faute de connaissance de l'ensemble des dispositifs existants. La création du dispositif Astrado amène à une amélioration mais celle-ci demande à être développée.
- Les régulations avec le SER et Adoseine permettent une réelle mise au point dans les réorientations pour les adolescentes et les mixtes. Pour autant, régulièrement, l'unité des adolescentes se trouvent saturée.
- 1 seul accueil de MNA cette année
- Des ruptures de plus en plus nombreuses d'enfants au sein de famille d'accueil de type ASE (6)

### Chantelou :

- La Boussole

Dans le cadre du projet auquel l'IDEFHI a participé en partenariat avec La Boussole notamment, l'équipe de Chantelou a pu bénéficier d'une séance d'appui au travail qu'elle mène auprès des jeunes sur la question des addictions.

A cette occasion, ils ont pu redéfinir et échanger autour du concept de la réduction des risques et des dommages. Les échanges ont été riches sur les représentations professionnelles et personnelles des produits et des comportements en lien avec les problématiques addictives. L'équipe s'est vue conforter dans ses bonnes pratiques et confirmer la cohésion dont elle fait preuve à ce sujet.

- Partenariats pour les activités éducatives

Culture du cœur

Grâce à l'association culture du cœur et au partenariat avec l'IDEFHI, 7 jeunes de Chantelou ont pu se rendre au concert du groupe « Cafés gourmands » particulièrement apprécié par les jeunes de l'unité.

Le football : club de Cléon et club de Thouberville

Le football est l'une des activités les plus appréciées du groupe de jeunes de Chantelou, garçons et fille confondus.

Leur premier contact cette année avec un club de football des environs s'est réalisé au mois de mai, dans le cadre d'une action menée par le club de football de Cléon. Cette action avait pour objectif de sensibiliser les jeunes du club au handicap. A cette occasion, les jeunes de Chantelou ont participé à un tournoi de football avec eux, au sein d'équipes mixées.

Puis désormais, les jeunes de Chantelou profitent d'un partenariat régulier avec l'équipe de football de Thouberville. Ils ont participé à un match où les équipes ont été mixées et depuis le mois d'octobre, les jeunes vont encourager cette équipe tous les dimanches matins. Ils ont conçu des banderoles et vibrent avec eux dans la défaite comme dans la victoire

Dans le cadre des actions en lien avec son projet personnalisé, l'un des jeunes de Chantelou est même intégré à l'équipe à chaque match où il est présent.

L'APAEI à Lisieux

Depuis plusieurs années, l'association APAEI de Lisieux, dans le cadre de conventions, met à disposition des jeunes de Chantelou, un terrain équipé d'un bâtiment avec une pièce à vivre et une cuisine, et de sanitaires. Les jeunes de Chantelou y vont camper le plus souvent possible, profitant ainsi du grand air, en petits groupes. Lorsque cela est possible les professionnels du foyer de vie de l'association accompagnent des résidents à la rencontre des jeunes de Chantelou, leur permettant ainsi de partager un moment ensemble. C'est aussi l'occasion pour les jeunes majeurs de Chantelou de se renseigner auprès d'eux sur la vie en établissement pour adultes en situation de handicap.

Outre les partenaires impliqués dans la vie de l'unité à travers les projets éducatifs, Chantelou collabore en premier lieu avec les établissements qui accueillent les jeunes en internat de semaine.

### Les établissements médico-sociaux :

Les jeunes de Chantelou sont tous accueillis en semaine dans des établissements médico-sociaux de type IME ou ITEP. Un jeune est accueilli en IEM. Cette année c'est avec 9 établissements partenaires que l'équipe de Chantelou a collaboré.

Le protocole de collaboration, qui a vu le jour en 2017 suite à la réunion partenariale, a de nouveau été expérimenté tout au long de l'année 2019 par les établissements. Une nouvelle réunion est programmée au premier trimestre 2020 afin d'en faire une évaluation et d'adapter le protocole si nécessaire.

### Projet d'amélioration des conditions de sortie des jeunes de Chantelou

En 2019, l'équipe de Chantelou a démarré son projet visant à améliorer les conditions de sortie des jeunes du dispositif Chantelou.

Pour cela, il s'agissait, dans un premier temps, d'améliorer la connaissance de l'équipe de Chantelou du fonctionnement du champ du handicap et des processus d'orientation vers le secteur adulte.

L'équipe a ainsi bénéficié d'interventions à visée formative, dispensées par des professionnels de terrain, des cadres et directeurs : du Pré de La bataille, du DITEP de L'Eclairci et de l'ATMP76.

En 2020, les deux dernières étapes du projet seront mises en œuvre, à savoir :

- Créer un réseau de partenaires pour faciliter l'accès aux stages et aux places dans différents types d'établissements pour adultes en situation de handicap ;
- Améliorer le partenariat avec nos partenaires en co-construisant une méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre des projets de sortie des jeunes et en clarifiant la répartition des rôles de chacun.

### AFR:

#### Culture du cœur

En outre, la collaboration avec l'association « Culture du Cœur » étant, de nouveau, mise en œuvre le 6 décembre 2019, plusieurs jeunes de l'AFR avec leurs assistants familiaux, ont pu

assister au concert du groupe musical « trois cafés gourmands ». Cette expérience chargée d'émotions a permis aux enfants de découvrir un autre environnement et au regard de leur enthousiasme, il est important d'utiliser ce partenariat qui favorise l'exploration d'univers culturels.

#### Le C.R.I.A.V.S.:

Avec le C.R.I.A.V.S, la réflexion autour des problématiques sexuelles présentées par les jeunes mais aussi par leur famille, se poursuit dans l'objectif de sensibiliser plus encore les professionnels à ces questions.

Deux des trois groupes de travail avec les professionnels du C.R.I.A.V.S ont été interrompus cette année, suite à une réorganisation au sein même du C.R.I.A.V.S.

Le groupe de travail avec les éducateurs de l'AFR a repris en fin d'année 2019, sous la même forme ; à savoir, un groupe constitué de 8 éducateurs et 1 CSE, animé par deux intervenants du C.R.I.A.V.S, une éducatrice et une psychologue.

Ces séances de travail d'une durée de 1 h ½ sont au nombre de 6 et ont lieu une fois par mois environ.

Concernant les assistantes familiales, il y avait précédemment 2 groupes constitués d'une dizaine d'agents et du coordinateur. L'un d'eux s'est maintenu jusqu'en juillet 2019.

En 2020, il n'est prévu qu'un seul groupe de travail qui se réunira dans les mêmes conditions.

Les séances sont organisées par le coordinateur et réunissent trois intervenants du CRIAVS (psychologue, éducateur, infirmière), le coordinateur lui-même et les assistantes familiales qui sont présentes de manière très régulière.

Elles s'organisent autour de la présentation par les assistantes familiales de situations ayant attiré à des problématiques sexuelles qui donnent ensuite lieu à des échanges enrichis de l'éclairage et de l'expertise des intervenants.

Il s'agit tant d'un lieu de partage d'expériences que d'un support à la réflexion, visant à sortir des représentations, à mieux comprendre les enjeux et à accroître le professionnalisme des assistantes familiales. C'est une réponse apportée au besoin d'élaboration autour de tels sujets et c'est une aide au repérage des situations à risques.

## **F. Le déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)**

### Le service d'accueil d'urgence

Le logiciel Silage présente des avantages indéniables quant à la gestion du dossier de l'utilisateur en termes de confidentialité et de centralisation mais il n'est pas sans soulever de difficultés.

En effet, alimenter le logiciel demande du temps, de la concentration et de nombreuses manipulations informatiques. Les coordinatrices et les secrétaires usagers ont donc une charge de travail qui de ce point de vue a augmenté.

Sur les unités, le logiciel a bien été intégré aux pratiques malgré certains aspects chronophages à rappeler dans son utilisation. Il est toutefois objectif de souligner que certains professionnels l'utilisent davantage que d'autres. De ce fait, quelques informations du quotidien peuvent venir à manquer selon les agents qui travaillent.

### CHANTELOU

L'équipe de Chantelou s'est rapidement saisie de l'outil Silage dans son organisation et sa communication interne. Un an après le déploiement, l'équipe de Chantelou est opérationnelle et efficace dans son utilisation :

- de l'agenda ;
- de la consultation et l'alimentation du dossier de l'utilisateur et des informations sur sa situation ;
- la gestion des effectifs ;
- les gadgets d'aide à la planification du travail éducatif (anniversaires, dates de fin de mesure, dates de rendu de rapports...).

### AFR

Aujourd'hui force est de constater que tous les assistants socio-éducatifs sont formés à cet outil, mais qu'il leur est encore difficile de se l'approprier autrement qu'à titre consultatif.

C'est pourquoi, nous devons poursuivre notre accompagnement autour du changement de pratiques professionnels.

A ce titre, la responsable administrative a déjà été sollicitée pour apporter son aide auprès des professionnels.

## G. Les faits marquants

### Les astreintes éducatives

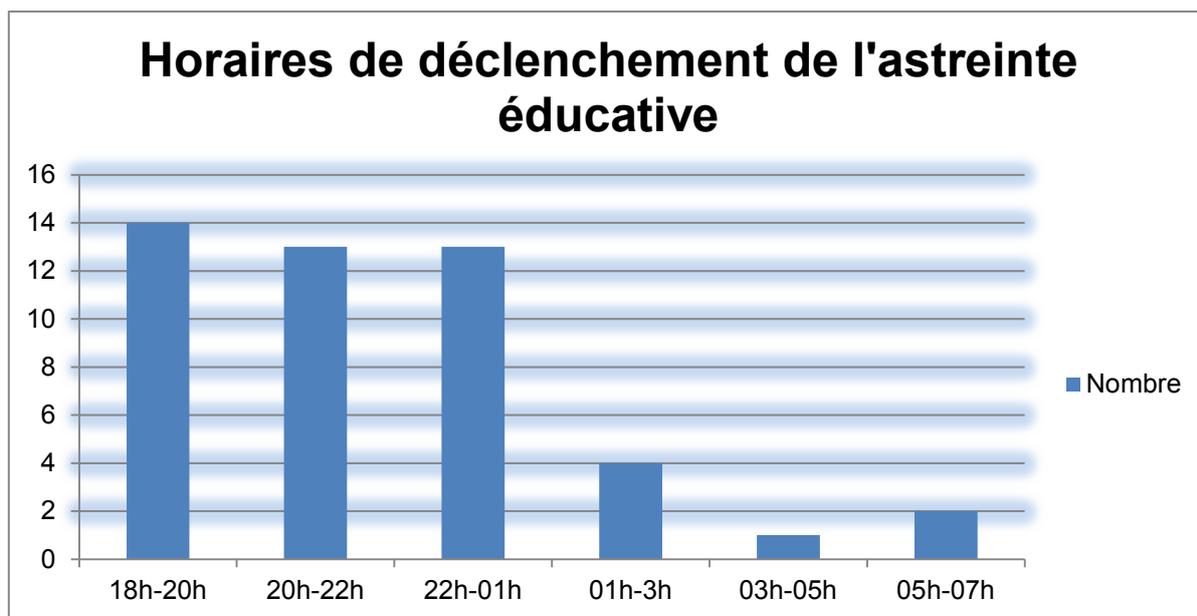
La mise en place des astreintes éducatives n'a pas soulevé, en tant que tel, de protestations. Certains agents ont immédiatement fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas en faire dans la mesure du possible.

A ce jour, 16 agents se positionnent sur les 2 tableaux d'astreintes éducatives.

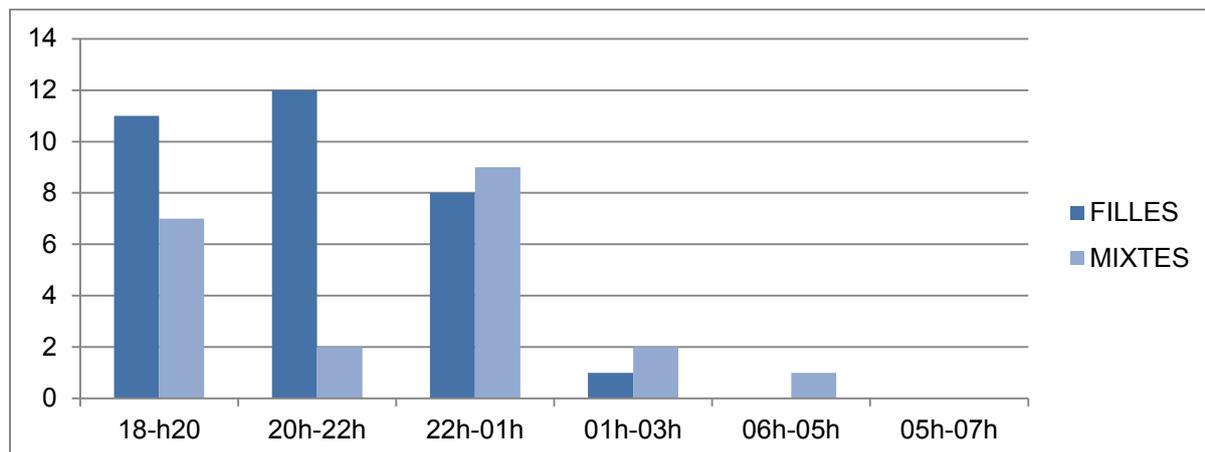
L'astreinte éducative a été déclenchée 47 fois durant l'année pour les adolescents.

Nous vous proposons quatre tableaux :

Adolescents :



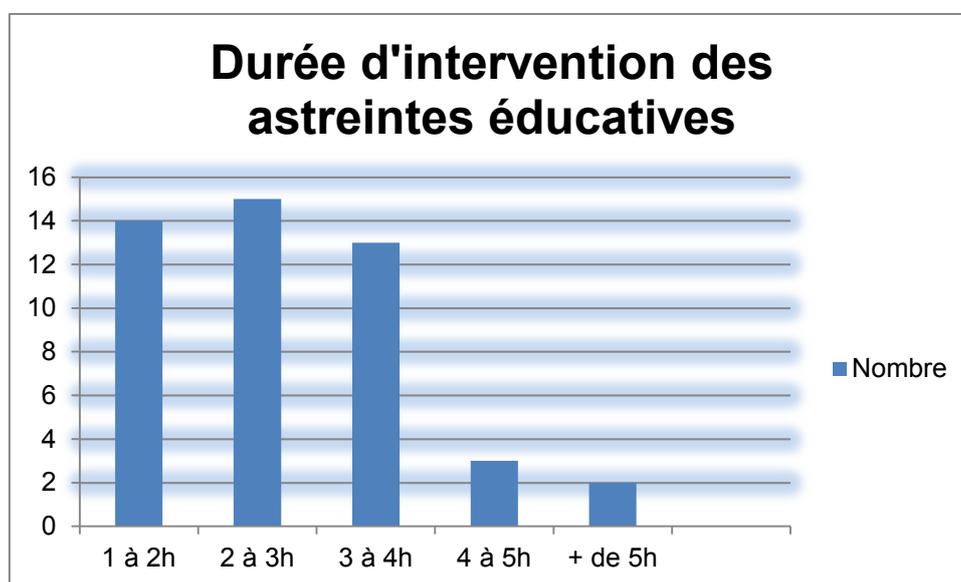
Mixtes et adolescentes :



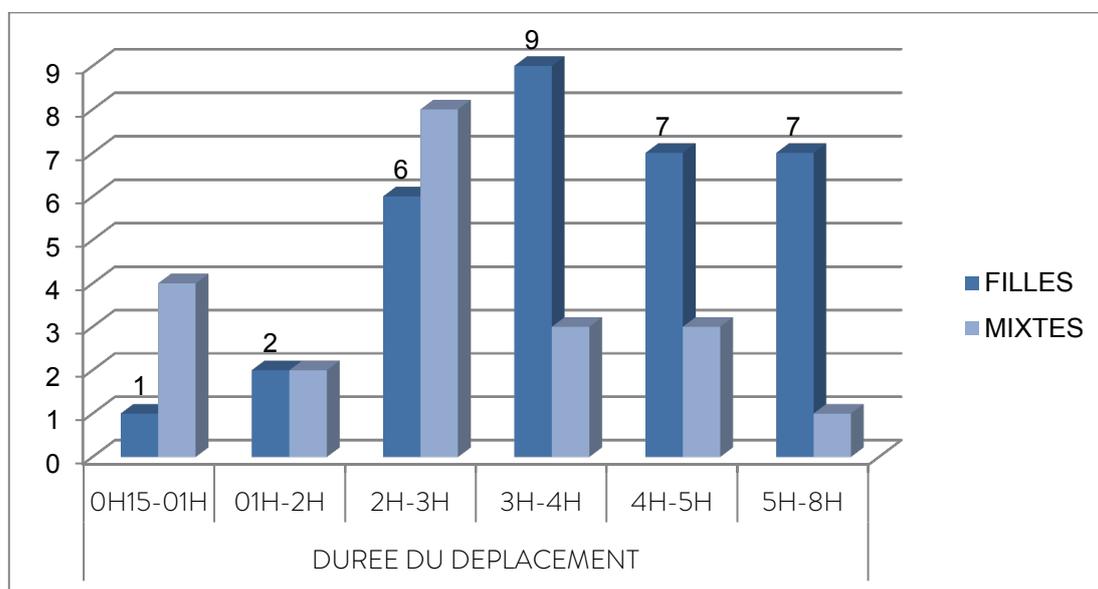
Durée d'intervention : les durées vont de 1 à 4h. Les plus longues concernent les déplacements aux urgences pour lesquels les temps d'attente s'éternisent parfois jusqu'au petit matin. La question du temps passé aux urgences n'est pas sans poser des difficultés pour l'organisation de l'unité en termes de planning et de temps de récupération.

- Il y a eu 47 interventions d'astreintes chez les adolescents, 32 chez adolescentes et 21 chez les mixtes.
- Il est à noter que très majoritairement les astreintes sont déclenchées entre 18h et 23 h, et de ce fait n'impactent pas la prise en charge éducative sur l'unité.

Adolescents :

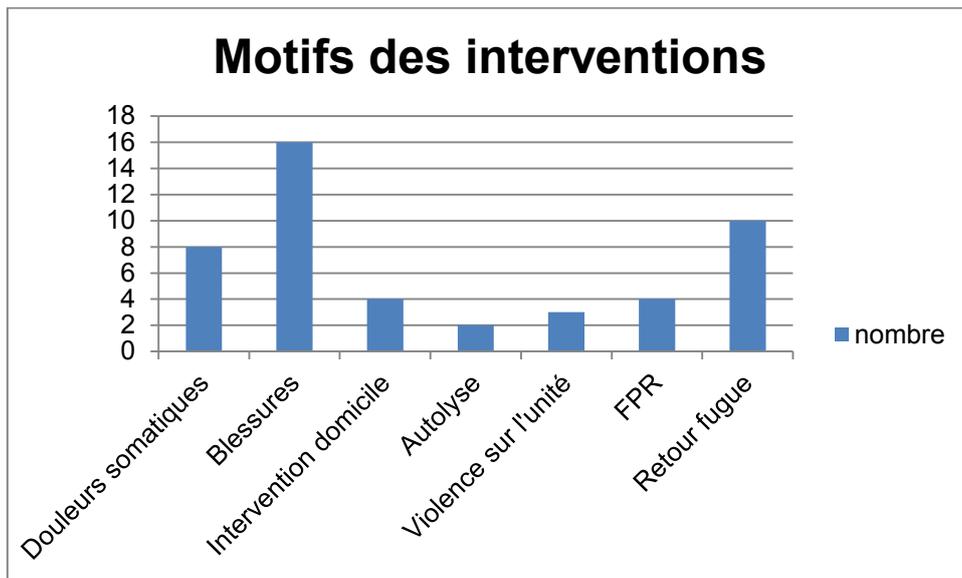


Mixtes et adolescentes :

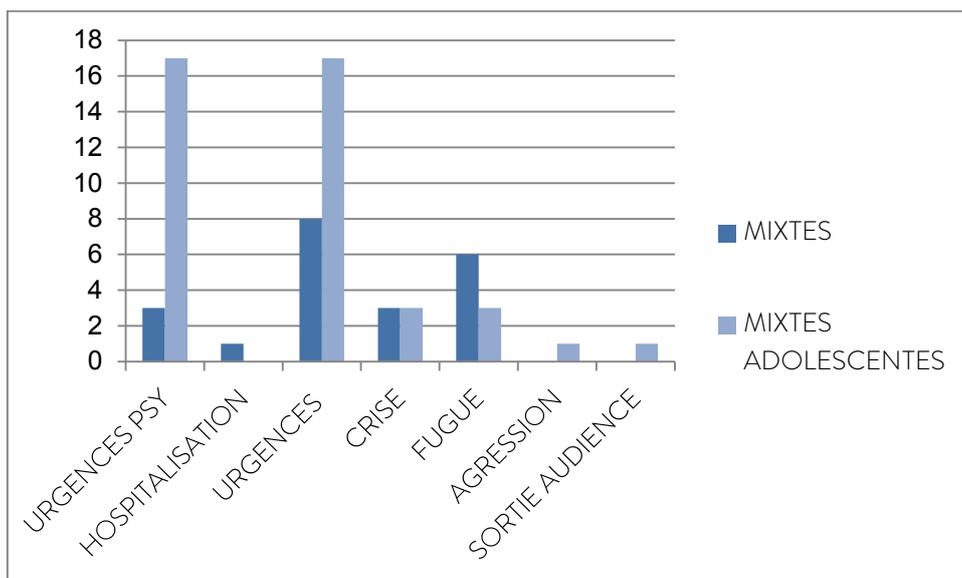


- **Motifs d'intervention :** nous constatons un nombre important de déplacements aux urgences pour des blessures. Celles-ci se produisent généralement au cours des activités sportives en soirée, d'où les déplacements aux alentours de 22h.  
Les retours de fugue concernent des jeunes que nous allons chercher au commissariat ou des jeunes qui se réfugient au domicile familial mais qui ne bénéficient pas de droits d'hébergement.

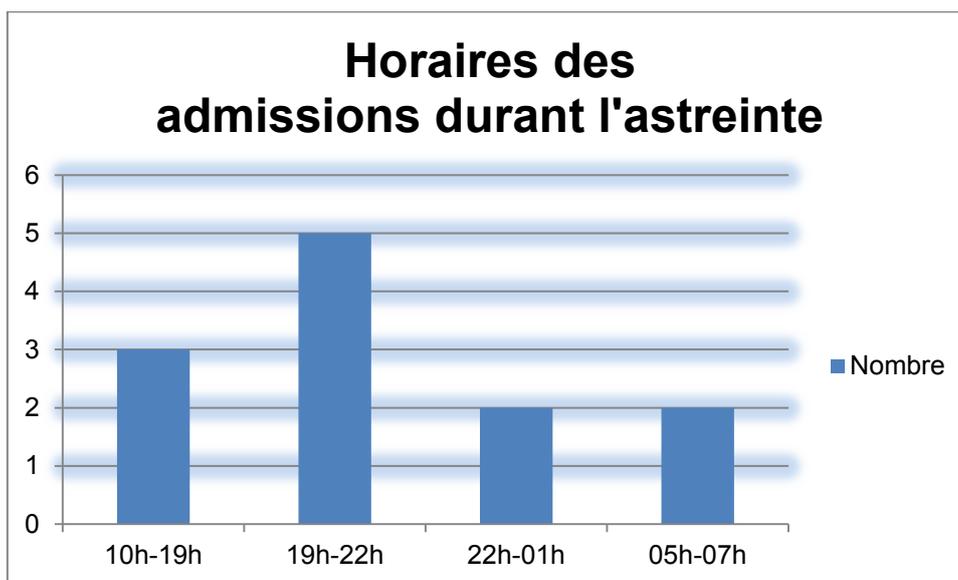
Adolescents :



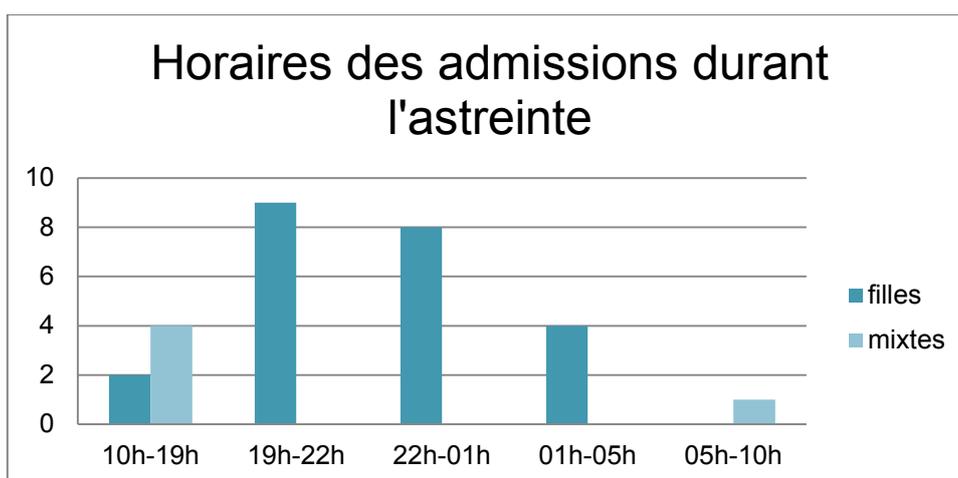
Mixtes et adolescentes :



Adolescents :



Mixtes et adolescentes :



**Les évènements festifs :**

Adolescents :

Comme chaque année, deux moments importants de convivialité ponctuent l'année : la fête de l'été et Noël.

**La fête de l'été** est commune aux trois unités de l'accueil d'urgence. Lorsque le soleil est de la partie (assez souvent) la fête est une parfaite réussite. Elle mobilise tous les corps de métiers et s'avère être le moyen de mutualiser les compétences.

**La fête de Noël** ne concerne que l'unité. Nous avons innové en 2019. Tous les professionnels ont fait remonter le sentiment qu'ils ne partageaient pas pleinement ce moment de fête avec

les jeunes. Effectivement, cette fête nécessite de la logistique, de la préparation et de l'organisation, mais surtout de gérer la cuisine. Après étude du budget, nous avons fait le choix du restaurant karaoké, dans un cadre privatisé. La soirée fut exceptionnelle : des jeunes sur la réserve durant 45mn, des professionnels qui mettent le feu et des jeunes qui ne lâchent plus le micro de la soirée. Ils ont vraiment apprécié et ce fut un partage total de convivialité.

#### Mixtes et adolescentes :

**La fête de Noël** propre à chaque unité s'est déroulée dans une parfaite convivialité. La mutualisation des ressources mais aussi des professionnels des deux groupes a été à l'ordre du jour pour que cette fête soit un moment festif et commun à tous les enfants accueillis sur le bâtiment 37. Ainsi, le groupe des mixtes et celui des adolescentes se sont réunis pour organiser ce moment qui a mobilisé tous les enfants pour la préparation des repas, la décoration des locaux, les achats des cadeaux, ingrédients culinaires, etc. Cette mutualisation a notamment permis aux fratries dispatchées sur les deux groupes de vivre cet événement ensemble.

#### AFR :

- **La fête de l'été : « L'ARMADA »**

Cette journée est de plus en plus investie par les assistants familiaux de l'AFR Rouen.

Cette année, le nombre de participants est de 31 assistants familiaux et 68 jeunes, soit : 99 personnes, alors que l'année précédente, le nombre était approximativement de 80 personnes (assistants familiaux et jeunes confondus).

Le constat est le même que l'année précédente à savoir que les assistants familiaux s'informent et se projettent de plus en plus sur l'organisation de cette journée et l'influence des uns engendre la participation des autres, l'année suivante.

De plus, le concours de dessin relatif à l'Armada a connu aussi un franc succès au sein de l'AFR. D'ailleurs, plusieurs lauréats se sont vus récompensés par des cadeaux lors d'une cérémonie organisée au sein de l'administration générale.

Les sourires de chaque enfant témoignaient du plaisir qu'ils ressentaient devant la mise en valeur de leur travail.

Cette expérience fut pour eux, pour les assistants familiaux et le service ASTR, un véritable moment de convivialité et de partage.

Il est important de veiller à l'implication des assistants familiaux aux différents événements institutionnels. En effet, les différents témoignages des assistants familiaux participants sont positifs. Ils verbalisent qu'ils ont le sentiment d'appartenir à l'établissement, et d'être reconnus comme des agents.

D'ailleurs, à ce titre, leur participation à différents groupes de travail transversaux tels que : les allocations des usagers, la laïcité, renforce leur valorisation en tant que professionnel mais aussi ce sentiment d'appartenance qui leur faisait défaut.

- **La fête de Noël**

En lien avec l'expérience positive de l'année précédente, le goûter de Noël a été renouvelé le mercredi 11 décembre 2019, toujours dans le restaurant de l'IME.

125 personnes (enfants et assistants familiaux) ont répondu favorablement à cette invitation.

Pour organiser ce moment festif, un « comité technique » (composé de la responsable administrative, de la secrétaire des assistants familiaux, d'un cadre, et d'un assistant familial et deux éducateurs de chaque équipe), s'est réuni à deux reprises.

Les cartes d'invitation ont été réalisées à partir des dessins d'enfants de l'AFR et leur ont été transmises à leur nom chez les assistants familiaux.

Les retours exprimés par l'ensemble des assistants familiaux mais aussi des enfants, laissent à penser qu'il est nécessaire de pérenniser cet événement. En effet, outre l'engouement des enfants pour les activités proposées, tous les professionnels qui composent le dispositif AFR ont pu se découvrir dans un cadre différent.

Cette expérience permet aussi de fédérer les professionnels, qui malgré la différence de leur intervention, appartiennent au même dispositif et ont tous pour mission : l'accompagnement bienveillant de l'utilisateur.

# III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)

## A. L'état d'avancement de la mise en œuvre du projet de service

3 réunions COPIL Qualité :

- 1<sup>er</sup> Présentation du Projet de service
- 2<sup>ème</sup> présentation de l'évaluation interne et mise en œuvre du projet de service
- 3<sup>ème</sup> validation des préconisations de l'évaluation interne.

### Les réunions institutionnelles

Au 1<sup>er</sup> semestre, une réunion par dispositif (AFR et Hébergement) pour présenter l'évaluation interne

2<sup>ème</sup> semestre, une réunion institutionnelle regroupant l'ensemble des professionnels pour présentation des préconisations de l'évaluation interne/ intervention de la référente Laïcité avec une présentation des principes de laïcité.

	Statut d'achèvement
Fiche action 1 : Prévenir les risques de rupture à l'accueil, à la sortie et pendant l'accompagnement.	en cours
Fiche action 2 : Anticiper, envisager et préparer la sortie des jeunes adultes des dispositifs AFR et CHANTELOU.	en cours
Fiche action 3 : Définir un corpus théorique sur la gestion des situations complexes.	non débutée
Fiche action 4 : Garantir un accompagnement thérapeutique du jeune dès son accueil et tout au long de son accompagnement.	en cours
Fiche action 5 : Développer la promotion de la santé via la mise en place d'actions de prévention.	en cours
Fiche action 6 : Développer la promotion de la santé via la continuité du parcours de soin.	en cours
Fiche action 7 : Établir un guide des bonnes pratiques professionnelles des assistants familiaux.	en cours

Fiche action 8 : Élaborer un programme pluriannuel de réflexions collectives pour aboutir à un référentiel de bonnes pratiques éducatives.	<b>non débutée</b>
Fiche action 9 : Mettre en place des outils pour recueillir des informations concises sur l'usager, permettre son expression.	<b>en cours</b>
Fiche action 10 : Favoriser les actions qui garantissent l'expression de la parole de l'usager et de sa famille.	<b>en cours</b>
Fiche action 11 : créer un dispositif commun de VPT à l'ASTR pour mieux concilier la protection de l'enfant et le soutien à la parentalité.	<b>en cours</b>
Fiche action 12 : Mieux formaliser l'évaluation des situations familiales.	<b>en cours</b>
Fiche action 13 : Redéfinir la place des différents intervenants lors des visites en présence d'un tiers à l'ASTR.	<b>en cours</b>
Fiche action n°14 : Repenser le dispositif scolaire en lien avec le projet de l'unité d'enseignement.	<b>achevée</b>
Fiche action n 15 : Décliner le plan d'action de l'unité d'enseignement.	<b>en cours</b>
Fiche action n° 16 : Elaborer une réflexion autour de la mise en place d'un lieu d'activité de jour.	<b>achevée</b>
Fiche action 17 : Installer et organiser le pôle administratif et logistique et redonner du sens au système d'information.	<b>en cours</b>
Fiche action 18 : Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants au sein de l'ASTR.	<b>en cours</b>
Fiche action 19 : Consolider les collaborations professionnelles en appui d'une équipe de direction solide	<b>en cours</b>
Fiche action 20 : Mettre en œuvre les comités de pilotage (COFIL) qualité et Santé Sécurité au travail	<b>en cours</b>
Fiche action 21 : Décliner les actions qui concourent à consolider les solidarités des professionnels du service ASTR	<b>en cours</b>
Fiche action 22 : Construire un plan de formation en lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant et de l'analyse des besoins des professionnels en appui du DUERP.	<b>en cours</b>

- L'élaboration du « recueil des bonnes pratiques à partir des besoins fondamentaux de l'enfant, à l'attention des assistants familiaux ».

Dans le cadre du projet de service de l'ASTR, et plus particulièrement, concernant l'axe 1 : « *Inscrire les pratiques professionnelles dans une dynamique de parcours de l'usager dans un service élargi, à travers la personnalisation de l'accompagnement dans une dynamique de pluridisciplinarité* », la démarche, en vue de réaliser la fiche action 7 : « *Etablir un guide des bonnes pratiques professionnels des assistants familiaux* », a débuté le 05 novembre 2019.

En effet, lors de cette journée au « Clos des Roses », Mr GOUNEL, Mme GRIMOIN et l'équipe de direction de l'ASTR ont, dans un premier temps, présenté à l'ensemble des professionnels de l'AFR Rouen et certains professionnels de l'AFR havrais et dieppois, le contexte et le déroulement de la méthodologie relatifs à la réalisation de ce recueil.

Dans un second temps, Mme OUI (chargée de mission de l'ONPE), sollicitée par le service ASTR, a exposé de manière concise les besoins fondamentaux de l'enfant.

L'objectif de cette intervention était de mettre en lien la satisfaction de ces besoins et les réponses apportées au quotidien par les assistants familiaux.

A travers les échanges, cette première étape a permis aux différents professionnels d'élaborer les prémices d'une réflexion qui nous ont servi de base pour alimenter les différents groupes de travail répartis selon les sept besoins fondamentaux.

Ainsi, ces groupes de travail (composés chacun de 8 à 10 assistants familiaux, d'un éducateur de chacune des 2 équipes de l'AFR, d'un psychologue ou psychiatre) ont débuté dès le 10 décembre 2019, et vont se poursuivre jusqu'au premier trimestre 2020.

Les premières observations sont positives, les professionnels s'investissent réellement autour de ce sujet. D'ailleurs, les comptes rendus sont riches et pertinents, et laissent à penser que le travail mené fait sens auprès des assistants familiaux et les valorisent au-delà de leur pratique professionnelle.

Il est important de souligner que l'animation de ces groupes de travail s'est réalisée avec la participation de professionnels de l'équipe de direction de l'ASTR, de la DPA et Mme BASSOT (comme personne qualifiée).

Ces professionnels portent des regards différents et leurs observations et réflexions enrichissent les échanges.

Par ailleurs, cette collaboration permet aussi de renforcer la cohésion de ce service dont la création reste récente et nécessite encore une attention particulière quant à la dynamique de l'équipe de direction.

#### Domaine de la démarche qualité et du projet de service :

- Mettre en place des outils de pilotage du PACQ (suivi des fiches actions du PS/EE/EI)
- Réunir plus régulièrement le COPIL QUALITE afin de dynamiser la démarche qualité
- Créer une commission Formation afin de rendre plus « démocratique », transparent les choix faits

#### Domaine de la personnalisation de l'accompagnement :

- Recueillir l'expression du jeune et de sa famille dans le cadre de l'élaboration de son PIO et PP, Créer un document à cet effet.
- Finaliser et faire vivre les PP en fixant des échéances.
- Améliorer les conditions de sortie et de réorientation, Créer un guide.

#### Domaine de la participation des usagers :

- Recueillir les souhaits des personnes accueillies et des familles à organiser pour le prochain projet de service.
- Mettre en place une instance de participation des usagers sur l'AFR, Créer 2 groupes de paroles l'un pour les enfants l'autre pour les ados.
- Consolider la participation de tous à la vie du service et de l'établissement (moi(s) sans tabac, fête de l'été).

#### Domaine de la garantie des droits :

- Diffuser et accompagner à la compréhension du livret d'accueil et Construire d'une plaquette à destination des familles.
- Systématiser la fiche de remise de documents lors des orientations à chaque départ.
- Clarifier les autorisations et les actes usuels pour favoriser l'autonomie, Constituer un groupe de travail afin de clarifier ce sujet.

#### Domaine de la prévention des risques :

- Porter la procédure EI, accompagner l'appropriation de la procédure et Créer un registre des événements indésirables à l'échelle du service.
- Généraliser des formations liées aux postures éducatives vis-à-vis de la violence verbale/ physique.
- Rendre plus efficient le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

## B. Le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité du Service (PACQ S)

Un nombre important d'actions du projet de service sont similaires aux préconisations issues des évaluations internes et externes. Le Copil Qualité reste le garant du suivi de l'état d'avancement des actions du Pacq S.

# IV. Bilan social / Hygiène sécurité et conditions de travail

## A. Les moyens humains

### 1. Le tableau des emplois

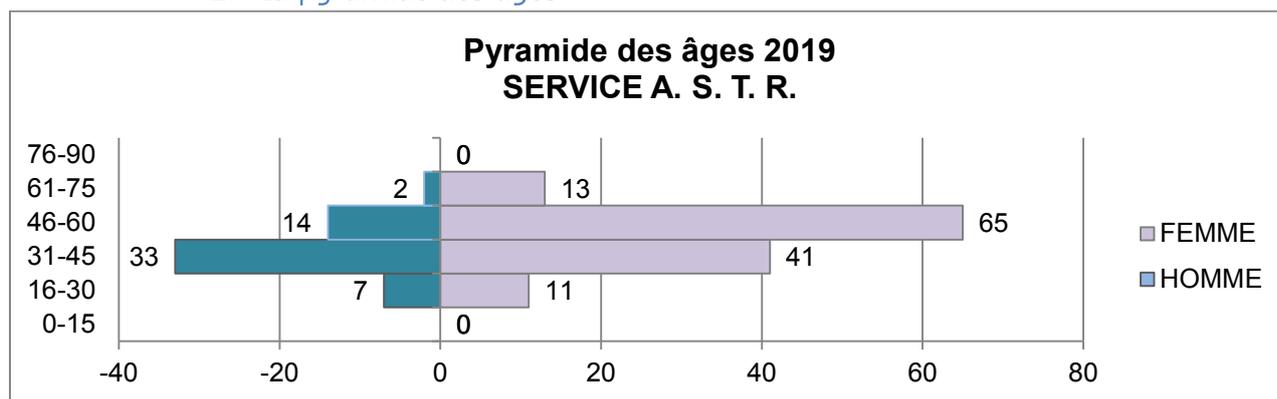
<b>Transversal</b>	
Direction	2
Administratif	6,5
Psychologues	6
Psychiatre	0,45
Infirmière	2
<b>TOTAL</b>	<b>16,95</b>
<b>Catégories / unités</b>	
Cadre socioéducatif	5
Coordinateurs	3
Educateurs (ASE, ME, agent éducatif,...)	57
Accompagnateur médical	1
MFP	0
Enseignant	2
Maîtresses de maison	7
Veilleurs de nuit	11
Assistants familiaux	70
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>
<b>TOTAL Transversal + catégories / unités</b>	<b>172,95</b>

Le service ASTR gère 172.95 ETP et comptabilise 186 agents présents au 31/12/2019.

Parmi les 186 agents présents on décompte : 70 agents titulaires et 116 agents contractuels

Le service s'est vu doté de 6 ETP en plus que l'an dernier, en partie par l'augmentation du nombre de veilleurs et la création d'ASTRADO.

## 2. La pyramide des âges



57% des agents sont des femmes âgées de 31 à 60 ans.

## 3. La répartition par sexe

ASTR	
FEMME	130
HOMME	56
<b>Total général</b>	<b>186</b>

30% des agents de l'ASTR sont de sexe masculin.

## 4. Les mouvements

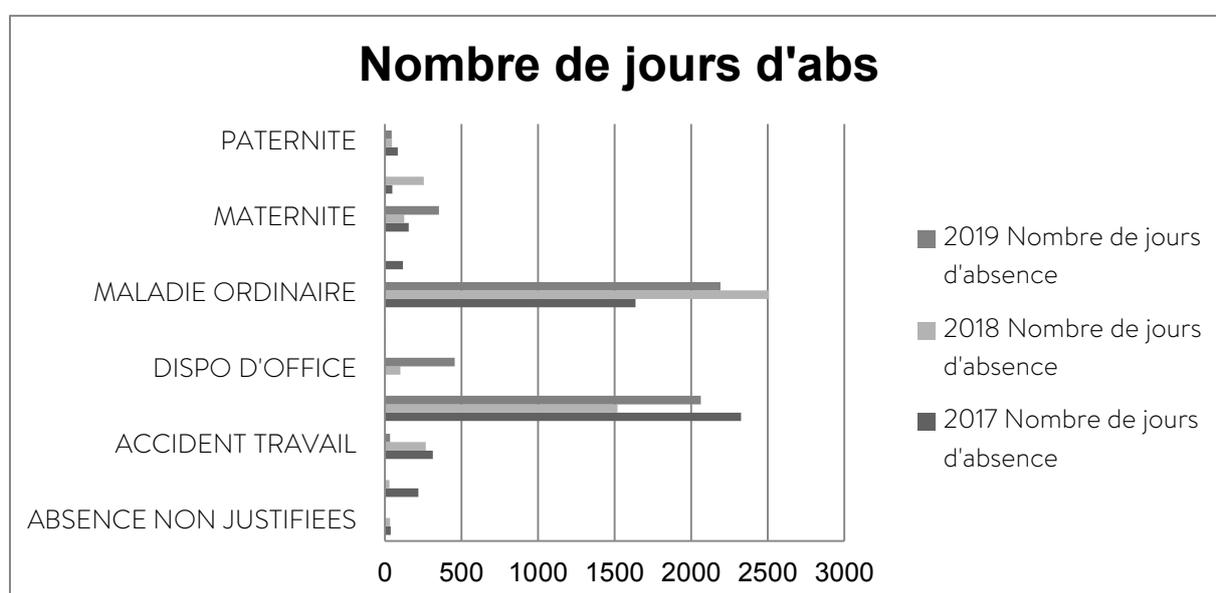
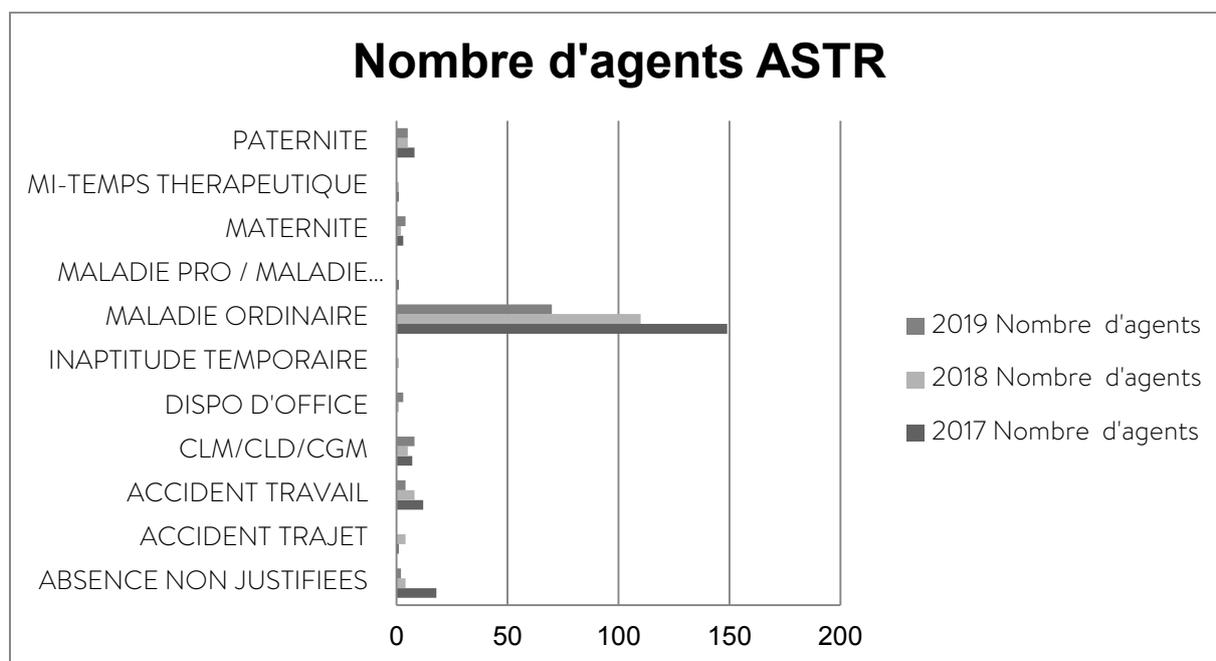
ENTREES	10
SORTIES	16

## 5. L'absentéisme

a. Evolution 2017/2019 par type d'absence (MO, CLM/CLD, ATMP, autres,..)

Motif d'absence	2017		2018		2019	
	Nombre de jours d'absence	Nombre d'agents	Nombre de jours d'absence	Nombre d'agents	Nombre de jours d'absence	Nombre d'agents
ABSENCE NON JUSTIFIEES	38	18	33	4	6	2
ACCIDENT TRAJET	218	1	29	4	0	0
ACCIDENT TRAVAIL	313	12	268	8	34	4
CLM/CLD/CGM	2326	7	1519	5	2062	8
DISPO D'OFFICE			101	1	456	3
INAPTITUDE TEMPORAIRE			6	1		
MALADIE ORDINAIRE	1636	149	2508	110	2192	70

MALADIE PRO / MALADIE IMPUTABLE	118	1				
MATERNITE	156	3	126	2	354	4
MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	49	1	255	1		
PATERNITE	84	8	46	5	45	5
<b>Total général</b>	<b>4938</b>	<b>200</b>	<b>4891</b>	<b>141</b>	<b>5149</b>	<b>96</b>



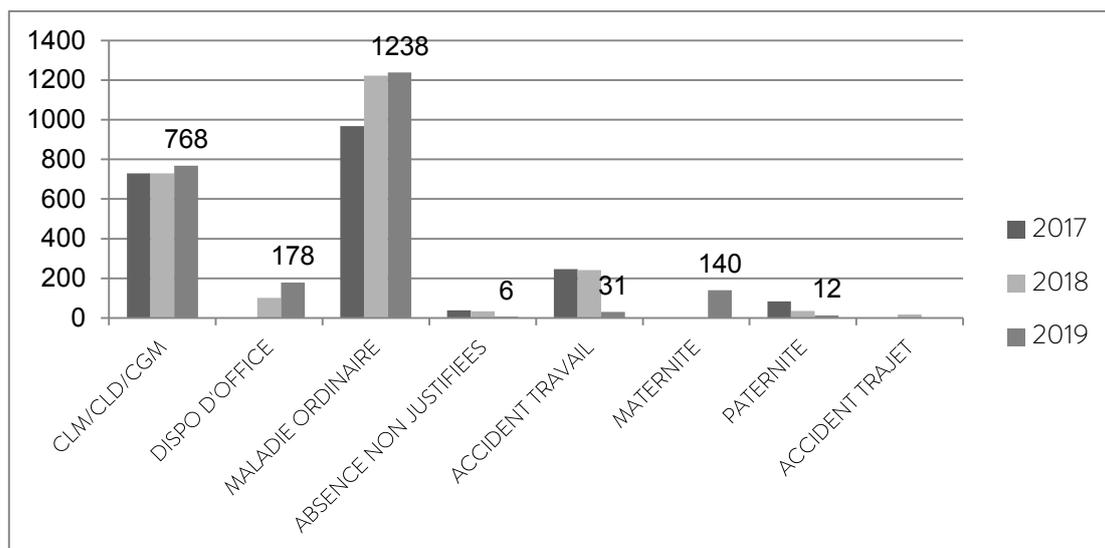
Nous constatons que le nombre d'agents en maladie ordinaire ne fait que diminuer depuis 3 années consécutives 2017, 18 et 19. Cependant, le nombre de jours d'arrêt par agent ne cesse d'augmenter. En effet, en 2017 on calculait un nombre moyen de 11 jours d'absence par agent arrêté, en 2018 ce nombre moyen s'est élevé à 23 et en 2019 il dépasse 31 jours.

En 2 ans (depuis l'instauration de la journée de carence) le nombre d'agent en arrêt maladie a baissé de moitié et le nombre de journées d'absences à presque triplé.

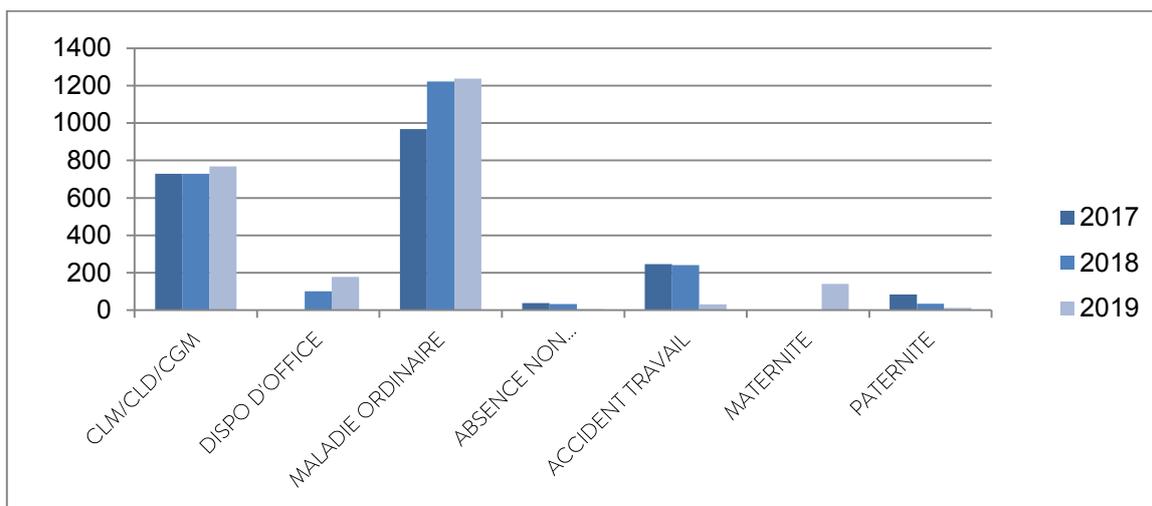
### b. Évolution 2017/2019 des absences par unités

SAU :

	2017	2018	2019
CLM/CLD/CGM	729	730	768
DISPO D'OFFICE		101	178
MALADIE ORDINAIRE	968	1223	1238
ABSENCE NON JUSTIFIEES	38	33	6
ACCIDENT TRAVAIL	247	241	31
MATERNITE			140
PATERNITE	84	35	12
ACCIDENT TRAJET		17	

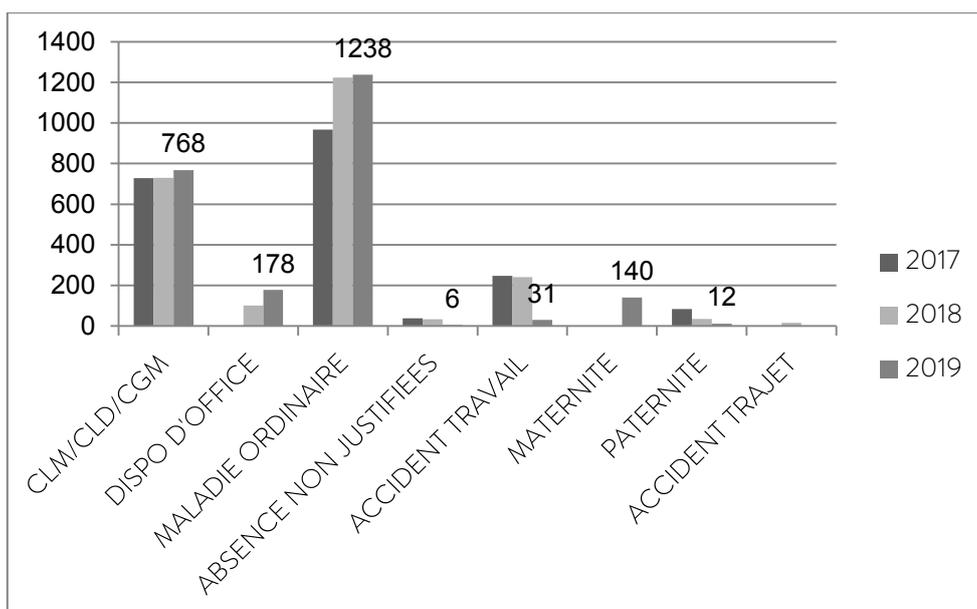


CHANTELOU :



AFR :

	2017	2018	2019
CLM/CLD/CGM	620		364
DISPO D'OFFICE			
MALADIE ORDINAIRE	428	752	521
ABSENCE NON JUSTIFIEES	0	0	0
ACCIDENT TRAVAIL	2	9	
MATERNITE	156	126	214
PATERNITE	0	0	22
ACCIDENT TRAJET	218	12	



6. La formation (dont HSCT et notamment proportion d'agents formés au secourisme et incendie)

63.44% des agents présents au 31/12/2020 ont bénéficié d'une formation en 2019 soit 118 agents.

## FORMATION ASTR 2019

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PSYCHOLOGIQUE OU THERAPEUTIQUE	FONCTIONS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE TOTAL
12EMES ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	DIRECTEUR	1	2	2
ABORDER LES QUESTIONS DE SANTE DANS LE CADRE D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	EDUCATEUR	1	2	2
ACCUEIL PARENTS-ENFANTS EN INSTITUTION LIEE A LA PROTECTION DE L'ENFANCE	EDUCATEUR	2	2	2
APPROCHE DE LA MEDIATION FAMILIALE	EDUCATEUR	1	2	2
ARRETER DE LUTTER AVEC SON POIDS OU SE RECONCILIER AVEC L'ACTE DE MANGER	ASS FAMILIAL	4	4	4
AUTISME DE LA COMPREHENSION A L'INTERVENTION	EDUCATEUR	1	1	1
COMPRENDRE CE QU'EST LE COMPORTEMENT ALIMENTAIRE	ASS FAMILIAL	2	2	2
	EDUCATEUR	1	1	1
CONDUIRE UNE DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE ET D'AMELIORATION CONTINUE	DIRECTEUR ADJOINT	1	2	2
CROISEMENT ENTRE SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET PRATIQUES ADDICTIVES CHEZ LES JEUNES. PREVENTION, REPERAGE, ACCOMPAGNEMENT	INFIRMIERE	1	2,5	10,5
	PSYCHOLOGUE	1	2,5	
	EDUCATEUR	1	2,5	
	COORDONATEUR	1	3	
LANGUE DES SIGNES	ASS FAMILIAL	1	1,5	1,5
LES PARCOURS DES JEUNES EN PROTECTION DE L'ENFANCE : LE BESOIN DE CONTINUTE A L'EPREUVE DES RUPTURES	EDUCATEUR	21	21	47
	PSY	6	6	
	CADRE	5	5	
	COORDONATEUR	3	3	
	INFIRMIERE	2	2	
	DIRECTEUR ADJOINT	1	1	
	ASS FAMILIAL	5	5	
	DIRECTEUR	1	1	
	RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	1	1	
	SECRETAIRE	1	1	
ACCOMPAGNATEUR MEDICAL	1	1		
SENSIBILISATION A L'ANALYSE SYSTEMIQUE	COORDONATEUR	1	3	3
SENSIBILISATION AUX TROUBLES DU COMPORTEMENT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ET PRESENTATION DU DISPOSITIF EN SANTE MENTALE	ASS FAMILIAL	1	1,5	15
	EDUCATEUR	1	1,5	
	EDUCATEUR	5	10	
	INFIRMIERE	1	2	
TRAUMATISME DE SEPARATION CHEZ L'ENFANT ET PATHOLOGIE DU LIEN	INFIRMIERE	1	4	16
	EDUCATEUR	2	8	
	ASS FAMILIAL	1	4	
VISITE EN PRESENCE DE TIERS VPT	EDUCATEUR	1	3	3

MANAGEMENT	FONCTIONS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE TOTAL
ATELIER DE CO-DEVELOPPEMENT	CADRE	1	7	7
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE	COORDONATEUR	1	11	11
CO DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	1	2	2
DEVELOPPER SA CAPACITE A FEDERER ET A MOBILISER SON EQUIPE	CADRE	1	3	3
LE PASSAGE DU CYCLE DE TRAVAIL AU PLANNING	CADRE	2	1	2
MANAGER LE HANDICAP AU TRAVAIL	RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	1	1	1
MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOCIALES	DIRECTEUR ADJOINT	1	46	46

TECHNIQUE	FONCTIONS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE TOTAL
EXCEL INITIATION	PSY	1	2	4
	ASS FAMILIAL	1	2	
FORMATION PROJET VOLTAIRE	EDUCATEUR	1	2	2
INITIATION DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE	EDUCATEUR	2	5	10
PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 - PSC1	VEILLEUR DE NUIT	1	2	2
RECYCLAGE SST RELAIS SECURITE	COORDONATEUR	2	2	4
SE FORMER A L'APPROCHE ET A L'EXERCICE DU METIER DE SURVEILLANT DE NUIT	VEILLEUR DE NUIT	8	5	40
SENSIBILISATION LUTTE INCENDIE	MAITRESSE DE MAISON	2	3	9
	EDUCATEUR	1	1,5	
	VEILLEUR DE NUIT	1	1,5	
WORD INITIATION	ASS FAMILIAL	1	2	2

AUTRES	FONCTIONS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE TOTAL
MAITRISE DE LA CONDUITE AUTOMOBILE SUR SOL GLISSANT	EDUCATEUR	3	2	6

FORMATIONS DIPLOMANTES OU CERTIFIANTES	FONCTIONS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE TOTAL
DIPLOME D'ETAT D'ASSISTANT FAMILIAL - DEAF 2019-2020	ASS FAMILIAL	5	272,5	272,5
DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT	EDUCATEUR	1	68	68
DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR	EDUCATEUR	1	83,29	83,29
FORMATION DE COORDONNATEUR	EDUCATEUR	1	7	7

FORMATIONS SUR CREDITS REDISTRIBUES ASTR	FONCTIONS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE TOTAL
28EMES JOURNEES D'ETUDES DE L'ANPF : PARLE A MON CORPS, MA TETE EST MALADE	DIRECTEUR	1	2	29
	EDUCATEUR	2	6	
	INFIRMIERE	1	3	
	ASS FAMILIAL	3	9	
	PSY	2	6	
36EMES JOURNEES NORMANDES : AUTOUR DES PHOBIES	PSY	1	1,5	1,5
8EMES JOURNEES NATIONALES DES CHEFS DE SERVICE	CADRE	2	4	4
COMMUNIQUER ET PENSER AUTREMENT	SECRETAIRE	5	5	5
COMMUNIQUER ET PENSER AUTREMENT (APPROFONDISSEMENT)	SECRETAIRE	5	2,5	2,5
GENOGRAMME ET APPROCHES TRANSGENERATIONNELLES	EDUCATEUR	1	4	4
GESTION DE CRISE D'AGRESSIVITE VIOLENCE ET CONTENANCE PHYSIQUE	ASS FAMILIAL	2	6	6
GESTION DE CRISE, D'AGRESSIVITE ET CONTENANCE PHYSIQUE	ASS FAMILIAL	6	12	57
	EDUCATEUR	9	18	
	EDUCATEUR	6	18	
	ASS FAMILIAL	3	9	
GESTION DE CRISE, D'AGRESSIVITE, VIOLENCE ET CONTENANCE PHYSIQUE	EDUCATEUR	10	5	15
	EDUCATEUR	9	9	
	MAITRESSE DE MAISON	1	1	
JOURNEE ROUENNAISE SUR LA PSYCHOTHERAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	PSYCHOLOGUE	1	1	1
L'ADOLESCENCE DIFFICILE, DE LA PRATIQUE CLINIQUE A LA THEORIE	EDUCATEUR	1	2	2
MIEUX COMPRENDRE LA FUGUE	EDUCATEUR	1	1,5	15,5
	EDUCATEUR	7	14	
SANCTIONS EDUCATIVES ET AUTORITE				

## RATIO INCENDIE SECOURISME 2019

SERVICE	UNITE	TOTAL AGENTS FORMES INCENDIE	TOTAL AGENTS FORMES SECOURISME	TOTAL AGENTS UNITE	RATIO INCENDIE	RATIO SECOURISME
SERVICE D'ACCUEILS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE ROUENNAIS	S.A.U.C. TRANSVERSAL	0	1	11	0%	9%
	MAISON D'ACCUEIL DES ADOLESCENTS	7	4	24	29%	0%
	ASTRADO	0	1	5	0%	20%
	MAISON D'ACCUEIL ENFANTS MIXTES	4	4	18	22%	11%
	MAISON D'ACCUEIL DES ADOLESCENTES	3	4	12	25%	25%
	CHANTELOU	7	6	21	33%	14%
	A.F.R. ROUEN	2	3	88	2%	3%
	VISITES MEDIATISEES	0	2	6	0%	33%
<b>Total SERVICE D'ACCUEILS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE ROUENNAIS</b>		<b>23</b>	<b>25</b>	<b>185</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>

Concernant les crédits redistribués à l'ASTR le choix a été fait, au vue des difficultés rencontrées par les jeunes accueillis, d'organiser des formations sur le thème de la gestion de crise pour les professionnels du service (éducateurs de l'urgence et assistants familiaux). 3 groupes ont été ainsi initiés et ont rencontré l'intérêt et l'adhésion des professionnels.

Au-delà de leur intérêt pédagogique, ces formations créent une dynamique et un échange entre les professionnels de ce nouveau service fusionné.

### 7. Les heures supplémentaires cumulées par service et par unité au 31 décembre 2019 (non encore récupérées et non encore rémunérées)

UNITE	SOLDE HEURES AU 31/12/18	SOLDE HEURES AU 31/12/19	Ecart entre 2018 et 2019
MAMADO FILLES	178.52	153.23	-25.29
MAMIXTES	54.42	442.10	+387.68
MAADOLESCENTS	-286.06	308.30	+594.36
CHANTELOU	253.03	34.06	-218.97
AFR	769.23	583.08	-186.15
<b>Total</b>	<b>969.14</b>	<b>1520.77</b>	<b>+551.63</b>

L'augmentation des heures sup chez les MAADOLESCENTS est due la perte d'un poste et le non remplacement d'un demi-poste.

## 8. Les accidents de travail et maladies professionnelles

### a. Evolution 2017/2018/2019 du nombre d'AT et du nombre de MP (en fréquence et gravité)

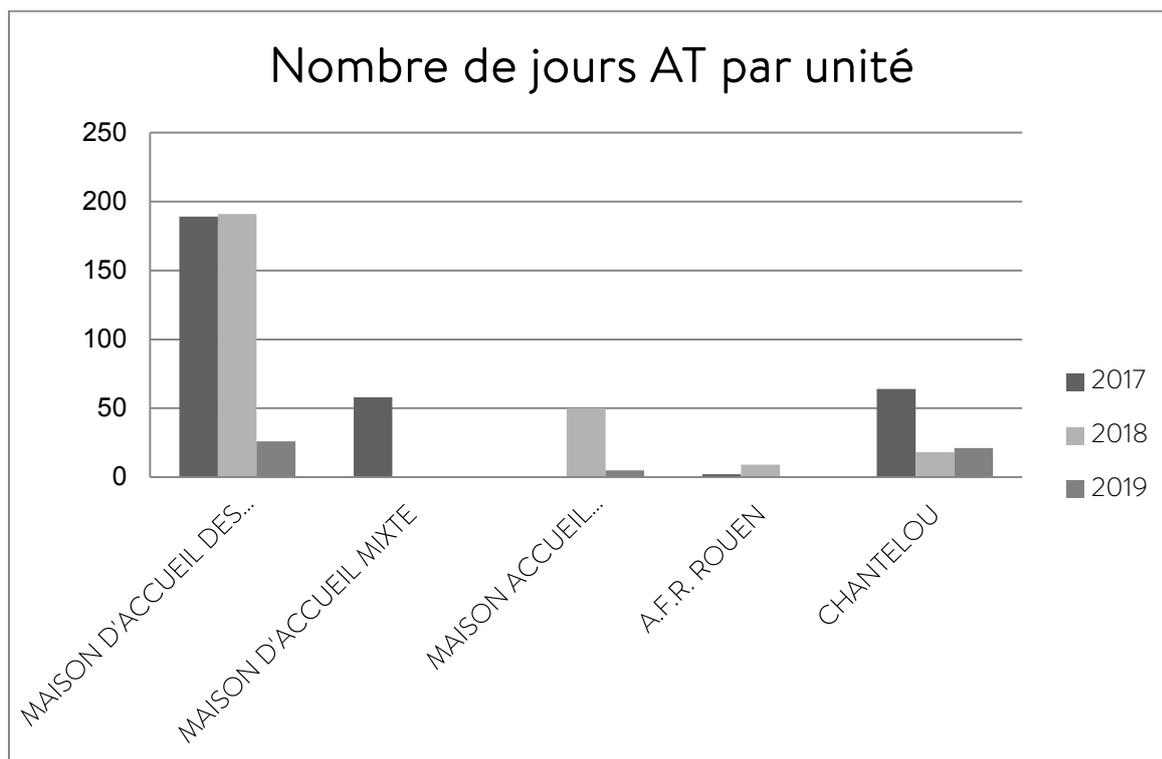
	Motif d'absence	2017	2018	2019
MAISON D'ACCUEIL DES ADOLESCENTS	ACCIDENT TRAVAIL	189	191	26
MAISON D'ACCUEIL MIXTE	ACCIDENT TRAVAIL	58	0	0
MAISON ACCUEIL ENFANT MIXTE	ACCIDENT TRAJET	0	16	0
MAISON ACCUEIL ADOLESCENTES	ACCIDENT TRAJET	0	1	0
MAISON ACCUEIL ADOLESCENTES	ACCIDENT TRAVAIL	0	50	5
A.F.R. ROUEN	ACCIDENT TRAJET	218	12	0
A.F.R. ROUEN	ACCIDENT TRAVAIL	2	9	0
CHANTELOU	ACCIDENT TRAVAIL	64	18	21
	<b>TOTAL ACC TRAVAIL</b>	<b>313</b>	<b>268</b>	<b>52</b>

### b. Evolution des causes d'AT/MP

CAUSE AT MP TRAJET	AT	TRAJET
FAUX MOUVEMENT	21	
SPORT	25	
CONTACT USAGERS INTENTIONNEL	5	
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	1	

Le motif d'AT le plus fréquent est la pratique du sport. Notons la forte baisse du nombre d'AT lié au « contact usager intentionnel », il est passé de 186 jours d'absences à 5 jours.

### c. Evolution par unité



#### d. Métiers concernés

CAUSE AT MP TRAJET	NBR DE JOURS AT	METIER
FAUX MOUVEMENT	21	Educateur
SPORT	25	Educateur
CONTACT USAGERS INTENTIONNEL	5	Educateur
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	1	Mdm

#### e. Nombre d'arbres des causes effectués suite à un AT

Aucun arbre des causes n'a été réalisé en 2019 suite à un AT.

### 9. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEVRP)

- a. Les faits saillants 2019 (faits ayant un impact sur l'EVRP)
- b. Les événements indésirables ayant eu un impact direct sur les professionnels

Les EVI déclenchant la procédure de soutien sont en diminution.

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>EIG ayant entraîné le déclenchement de la procédure de soutien</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

### c. Le bilan PAPRIPACT 2019 (qualitatif et quantitatif)

Actions du PAPRIPACT 2019 :

- l'ensemble des actions liées aux difficultés et conséquences d'accompagner un public fragilisé a été conservé. Les comportements violents des enfants et adolescents et les réponses à leur apporter est une difficulté majeure rencontrée par les équipes d'internat et les Assistantes Familiales. Les formations en communication non violente/besoins fondamentaux de l'enfant ont été accentuées.
- La thématique des bâtiments restera d'actualité durant l'année 2020 et concernera l'unité d'hébergement des adolescents, mais également l'équipe 1 de l'AFR. Les travaux se terminent et l'emménagement se fera fin mars/début avril 20.
- Concernant la Sécurité Incendie, et au regard de la mobilité des agents éducatifs de l'urgence, la formation incendie primaire doit être relancée et dirigée vers les nouveaux professionnels.
- Dans ce contexte, 1 exercice incendie a été réalisés en décembre 2019 (bât 66). Et 2 autres en février 2020 (Chantelou et bat 37).
- La stratégie HSCT reste développée et soutenue l'équipe de direction et par le relais sécurité. Les reconfigurations architecturales en cours sur l'année 2020 vont entraîner des modifications des lieux de travail. De fait, il apparaît indispensable de conserver deux relais sécurités pour repérer les risques professionnels et pour sensibiliser les CSE et les équipes.

### d. Tableau de suivi des actions 2018-2019 et nombre d'actions inscrites/terminées/en cours/ reportées (2018-2019)

Cf. annexe

### e. Le « Top » 3 des risques du service

Le risque 1 retenu par le service ASTR est en lien avec les RPS et a été relevé par l'enquête INRS. Le facteur « exigences émotionnelles ».ressort comme facteur de risque prédominant quel que soit l'ancienneté, le sexe la catégorie ou le statut.

Le deuxième risque identifié est la pratique du sport et les faux mouvements.

Enfin le troisième risque est celui des TMS. En effet, les maitresses de maison effectuent des gestes répétitifs, physiques, et des postures prolongées.

## 10. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

### a. Le bilan des inspections CHSCT 2019

Aucune inspection n'a été diligentée.

### b. Inscription au registre spécial 2019

Aucune inscription au registre spécial cette année.

### c. Les enquêtes CHSCT 2019

Aucune enquête CHSCT n'a été réalisée en 2019.

## 11. Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

### a. Le bilan des exercices 2019

Chaque unité a organisé en partenariat avec la DCVT le déroulement des exercices incendie. Ces derniers ont eu lieu :

- le 10 décembre à 23h30 au sein de l'unité MAA (bat 66)
- le 7 février 2020 à 23h45 au sein de l'unité MAM (bat 37). Initialement prévu le 20 décembre mais reporté à cause de l'indisponibilité de M. Delaune
- le 7 février 2020 à 23h au sein de l'unité Chantelou (bat 65) idem

Les évacuations se sont correctement déroulées faites rapidement ; aucun événement n'est à signaler.

Un exercice PPMS a été réalisé au sein de chaque unité le 19 novembre. Le scénario choisi était « Accident routier et transport de produits dangereux ».

### b. Nombre d'exercices d'évacuation réalisé par unité sur les 3 dernières années

1 exercice par an a été réalisé sur chacune des unités.

## B. Les moyens matériels et structurels

### 1. Bilan des travaux réalisés et plan annuel de travaux

Le bâtiment 36 pour les visites médiatisées de l'AFR a été totalement réhabilité en 2019.

Les travaux en 2019 ont été donc totalement dédiés au bâtiment 41 qui a été réhabilité à son tour totalement.

L'inauguration de ce bâtiment sera réalisée en 2020 mais les adolescents pourront regagner leur unité dès avril 2020.

### 2. Investissements matériels

Du mobilier essentiellement de bureau a été acheté, mais également du mobilier pour compléter les unités du bâtiment 37 pour un montant total de 7500 euros hors matériel informatique et véhicule (acquisition d'un JUMPY à Chantelou).

### 3. Autres évolutions en termes de moyens

SERVICE	Réalisation enveloppe déléguée	
	2 018	2019
ASTR	29 254	70 049

## Conclusion : Perspectives

Le service ASTR a poursuivi sa construction dans une dynamique de transversalité, les différentes instances sont mises en place dans la durée, COPIL, réunions institutionnelles, commission formation.

Sur le plan structurel, le bâtiment 41, accueil d'urgence garçons sera livré en avril 2020 et permettra d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions.

L'équipe 1 de l'AFR située jusqu'à présent rue Daviel à Rouen intègrera le bâtiment 40 sur le site. Le rapprochement géographique des 2 équipes AFR leur permettra des échanges plus fréquents et une harmonisation de leurs pratiques.

Ils partageront les pièces du bât 36 qui offrent un espace très adapté aux visites en présence d'un tiers de ce dispositif.

L'équipe remaniée des VPT de l'accueil d'urgence pourra quant à elle repenser le projet de ce dispositif en réponse aux besoins de l'accueil d'urgence en premier lieu.

Concernant le dispositif ASTRADO, nous avons pu à l'occasion de ce 1<sup>er</sup> bilan d'activité mesurer l'intérêt de cette mutualisation de moyens entre les services ASTR et Adoseine qui a permis de créer une équipe plus étoffée qui de fait peut développer une offre de service plus importante.

Le dernier quadrimestre 2019 tend à nous montrer que ce dispositif, par sa fréquentation, répond aux aspirations et aux besoins des jeunes accueillis et d'autre part renforce les dynamiques en faveur de l'insertion des équipes éducatives d'hébergement.

Les formations en 2019 ont été proposées aux équipes d'hébergement et aux assistants familiaux séparément pour qu'ils réfléchissent à la mise en œuvre, dans des quotidiens différents, de l'autorité et de la sanction éducative.

Un travail d'élaboration de guide de bonnes pratiques pour répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis en AFR s'est tenu au dernier trimestre de l'année, il se concrétisera par un document synthétique qui sera livré en 2<sup>ème</sup> semestre 2020. Ce travail a été animé par l'ensemble de l'équipe de direction du service.

Un travail est également en cours avec la coordination ASE et l'ensemble des partenaires institutionnels pour mieux repérer et améliorer les réponses à la problématique de prostitution de mineures à laquelle nous avons été confrontés à l'accueil d'urgence filles.

Enfin, à Chantelou l'équipe renforce ses compétences pour mieux préparer la sorties des jeunes adultes en lien avec les établissements médico-sociaux.

La participation de l'AFR à la réflexion transversale de l'IDEFHI concernant l'autonomie des adolescents permettra de mieux penser et préparer la sortie des adolescents de l'AFR.

Ces différents axes de réflexion vont amener en 2020 une évolution des pratiques et des coopérations.

Enfin, suite à l'évaluation interne, nous devons avoir la préoccupation d'améliorer la participation des familles.

## **Annexe : tableau de suivi des actions 18/19**

UF	UNITE	METIERS CONCERNES	PRECISIONS	DANGERS	PRECISIONS DANGER	Observations	Début (jj/mm/aaaa)	Fin (jj/mm/aaaa)	Mesures existantes
4401	SERVICE D ACCUEIL DEPENSES TRANSVERSALES	AGENT ADMINISTRATIF	secrétaires	EXIGENCES AU TRAVAIL	SOUTIEN DE LA PART DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES	réorganisation des postes de travail et des tâches	01/01/2018	31/12/2019	recrutement d'un responsable administratif
4401	SERVICE D ACCUEIL DEPENSES TRANSVERSALES	A COMPLETER	Service Médico Psy	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	(*+) Interventions auprès des usagers et parents.	01/01/2009	31/12/2019	APP Groupe de parole et formation mises en place
4402	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	A COMPLETER	Equipe Educative	EXIGENCES EMOTIONNELLES	CHARGE MENTALE ELEVEE	(* ) Responsabilité vis-à-vis des mineurs (surveillance, fugue...)	01/01/2009	31/12/2019	mise en place de séance d'analyse de pratique professionnelle
4402	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	educateur	Equipe Educative	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	(* ) Nécessité de maîtriser des usagers en cas de problème.	01/01/2009	31/12/2019	APP et formations ponctuelles
4402	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	A COMPLETER	Equipe Educative	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	(* ) ++ Comportements liés aux usagers.	01/01/2009	31/12/2019	APP Groupe de parole et formation mises en place
4402	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	EDUCATEUR	Equipe Educative	TT RISQUES PSYCHO SOCIAUX	GESTION DES REMPLACEMENTS	(* ) Selon horaires, si RTT, si arrêt...les remplacements ne sont pas forcément assurés.	01/01/2009	31/12/2019	attribution d'enveloppe de remplacement
4402	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	AGENTS BIOLOGIQUES	CONTACT AVEC PRODUITS SOUILLES CONTAMINES	Manque de communication sur les mesures d'hygiène à respecter et risques infectieux.	01/01/2009		formation a demander
4431	DISPOSITIF SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL	MFP	ETS	CHUTE DE HAUTEUR	UTILISATION DE DISPOSITIFS MOBILES	Utilisation d'une plateforme individuelle conforme aux exigences de sécurité. □ + escabeau pour ouverture des fenêtres en hauteur.	01/01/2009		agent de maintenance en retraite non remplace
4431	DISPOSITIF SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL	MFP	ETS	EQUIPEMENT DE TRAVAIL	PARTIE MOBILE ACCESSIBLE	Utilisation d'une scie sauteuse très ponctuellement.	01/01/2009		agent de maintenance en retraite non remplace

UF	UNITE	METIERS CONCERNES	PRECISIONS	DANGERS	PRECISIONS DANGER	Observations	Début (jj/mm/aaaa)	Fin (jj/mm/aaaa)	Mesures existantes
5002	SERVICE D ACCUEIL DEPENSES TRANSVERSALES	A COMPLETER	Structure rue Daviel	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	(*+) Sentiment d'insécurité: la configuration des locaux rue Daviel (agents parfois seuls à l'étage) ne permet pas de contrôler ni d'entendre les entrées dans l'unité (collègues ou usagers).	01/01/2009	30/06/2019	installation de sonnette en avril 2019
5002	SERVICE D ACCUEIL DEPENSES	AGENT ADMINISTRATIF	Agents administratifs	ACTIVITE PHYSIQUE - TMS	TRAVAIL SUR ECRAN	> à 4 heures par jour.	01/01/2009	30/06/2019	rdv a prendre avec une ergonome
5002	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	ASSISTANT FAMILIALE	Assistants Familiales	EXIGENCES AU TRAVAIL	FORTES EXIGENCES QUANTITATIVES	(*+) Pas ou peu de possibilité de "souffler". Relation permanente avec l'usager.	01/01/2009		Possibilité de relai si besoin depuis 2014 - formation 60h obligatoire et 240h
5002	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	ASSISTANT FAMILIALE	Assistants Familiales	EXIGENCES EMOTIONNELLES	CHARGE MENTALE ELEVEE	(* Souffrance : séparation avec les usagers. Incidence sur la vie privée et de couple. Regard des personnes de l'extérieur;	01/01/2009		formation intra ouverte aux AF; penser et agir autrement
5002	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	ASSISTANT FAMILIALE	Assistants Familiales	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	De la part des usagers - climat de violence ponctuellement. +familles Rarement envers les assistantes familiales mais souvent contre eux-mêmes et envers l'extérieur.	01/01/2009	31/12/2019	formation gestion des crises réalisée et reconduite
5002	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	ASSISTANT FAMILIALE		RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	CONCILIATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE		01/01/2018	31/12/2019	formation penser et agir autrement; + groupe de travail sur élaboration d'un guide des bonnes pratiques début mai
5002	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	ASSISTANT FAMILIALE		TT RISQUES PSYCHO SOCIAUX	CONCILIATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE		01/10/2018	31/12/2019	formation penser et agir autrement; + groupe de travail sur élaboration d'un guide des bonnes pratiques début mai
5002	DISPOSITIF SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL	EDUCATEUR	Equipe Educative	EXIGENCES AU TRAVAIL	FORTES EXIGENCES QUALITATIVES	Liée notamment à la rédaction des écrits difficiles à effectuer en terme de temps et de conditions de travail.	01/01/2009		recrutement d'un coordonnateur
5002	DISPOSITIF SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL	EDUCATEUR	Equipe Educative	EXIGENCES AU TRAVAIL	FORTES EXIGENCES QUANTITATIVES	Nombre d'usagers par éducateur jugé trop important - passage à 10 depuis 2013.	01/01/2009		recrutement d'un coordonnateur
5002	#N/A	EDUCATEUR	Equipe Educative	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	(*++) De la part des usagers ou de leur entourage (visite à domicile famille,...) envers les éducateurs ou envers eux-mêmes davantage lors des astreintes (2 personnes d'astreinte à chaque fois, astreinte 1 fois tous les mois ou deux mois).	01/01/2009		APP; formation intra sur la gestion des crises
5002	#N/A	CADRE SOCIO EDUCATIF	CSE	TT RISQUES PSYCHO SOCIAUX	MOYENS MATERIELS	Réorganisation de 3 en 2 équipes: possible surcharge de travail	01/01/2009		
5002	#N/A	PSYCHOLOGUE	Service Médico Psy	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	(*+) Sentiment d'insécurité: La configuration des locaux rue Daviel (agents parfois seuls à l'étage) ne permet pas de contrôler ni d'entendre les entrées dans l'unité (collègues ou usagers) - idem pour la structure « Maison des familles » à Dieppe. Inte	01/01/2009		installation de sonnette et fermeture du portail
5002	#N/A	TOUS LES METIERS DE LA FILIERE	Structure rue Daviel	CHUTE DE PLAIN PIED	SOL INEGAL	Présence de petites marches dans la structure, escalier étroit avec marches légèrement inégales, absence d'éclairage dans l'escalier menant au sous-sol.	01/01/2009		79
5002	#N/A	A COMPLETER	Structure bâtiment 15	ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	NUISANCES, MAUVAISES CONDITIONS	Chauffage inégal dans le bâtiment, selon l'orientation et emplacement des bureaux, certains sont trop chauffés,	01/01/2009	31/12/2019	huisseries devront être chauffées

UF	UNITE	METIERS CONCERNES	PRECISIONS	DANGERS	PRECISIONS DANGER	Observations	Début (jj/mm/aaaa)	Fin (jj/mm/aaaa)	Mesures existantes
tt UF	SERVICE D ACCUEIL DEPENSES TRANSVERSALES	EDUCATEUR	Educateur	ACTIVITE PHYSIQUE - TMS	SPORT ET LOISIRS	Activités sportives régulièrement avec les jeunes + Transferts	01/01/2009	31/12/2019	protocole echauffement a mettre en place avec les éducateurs possédant des diplomes d'éducateur sportif
tt UF	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	EDUCATEUR	Educateur	ACTIVITE PHYSIQUE - TMS	SPORT ET LOISIRS	Activités sportives régulièrement avec les jeunes		31/12/2019	protocole echauffement a mettre en place avec les éducateurs possédant des diplomes d'éducateur sportif
tt UF	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	EDUCATEUR	Educateur	RAPPORTS SOCIAUX DEGRADEES	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	Agression physiques ou verbales par les usagers, risque de contention	31/12/2018	31/12/2019	APP Groupe de parole et formation mises en place
tt UF	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	TOUS LES METIERS DE LA FILIERE	(vide)	RISQUE ROUTIER	DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	RDV divers des professionnels plus fréquent pour la filière éducative: transport d'usagers, nombreux RDV.		31/12/2019	
tt UF	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	ACTIVITE PHYSIQUE - TMS	GESTES REPETITIFS	Lors des activités ménage, rangement, linge effectuées quotidiennement. Seuil pénibilité non dépassé.		01/02/2019	proposition de formation aux gestes et posture
tt UF	MAISON D ACCUEIL ADOLESCENTS (MA ADOLESCENTS)	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	ACTIVITE PHYSIQUE - TMS	GESTES REPETITIFS	Lors des activités ménage, rangement, linge effectuées quotidiennement. Seuil pénibilité non dépassé.	01/01/2009	31/12/2019	proposition de formation aux gestes et posture
tt UF	DISPOSITIF SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX (ACD)	AUTRES PRODUITS DANGEREUX	Utilisation par les maitresses de maison des produits d'entretien courants.	01/01/2009	31/12/2019	Sensibilisation aux risques chimiques faite auprès des maitresses de maison de 2008 à 2010 (60 agents sensibilisées en 2010). Formation a refaire aux maitresses de maison
tt UF	DISPOSITIF SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX (ACD)	AUTRES PRODUITS DANGEREUX	Utilisation par les maitresses de maison des produits d'entretien courants.	01/01/2009	31/12/2019	Sensibilisation aux risques chimiques faite auprès des maitresses de maison de 2008 à 2010 (60 agents sensibilisées en 2010).
tt UF	#N/A	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	CHUTE DE HAUTEUR	UTILISATION DE DISPOSITIFS MOBILES	Nettoyage des carreaux, poussières en hauteur.	01/01/2009	31/12/2019	proposition de formation aux gestes et posture
tt UF	#N/A	MAITRESSE DE MAISON	Maitresse de maison	CHUTE DE PLAIN PIED	SOL GLISSANT	Sol glissant (ménage)	01/01/2009	31/12/2019	apposé obligatoirement un panneau de signalisation
						Risque de brûlures :			

# Annexe : Rapport d'activité d'ASTRADO

## Introduction

Le dispositif ASTRADO a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Issu d'une réflexion commune entre les services Adoseine et ASTR, ce dispositif transversal a pour mission de développer et dynamiser une politique d'insertion scolaire et professionnelle, en référence au projet d'établissement.

L'ASTR, disposait déjà, par le biais de l'accueil d'urgence, d'un dispositif scolaire et professionnel. Astrado prend donc appui sur l'expérience acquise et les moyens existants.

Les objectifs de la création d'un dispositif transversal, à l'échelle de deux services, sont bien sûr de constituer une équipe dédiée et ainsi éviter l'isolement des professionnels de chacun des services, de mutualiser les compétences et ainsi améliorer la qualité et la pertinence de l'offre de prestations.

L'équipe est composée d'une professeure des écoles, d'un enseignant, de deux chargées d'insertion (une en charge des usagers d'Adoseine et une des usagers de l'accueil d'urgence) et d'un éducateur chargé de la mise en situation professionnelle et des activités sportives et culturelles (atelier, sport, mise en stage).

Le rapport d'activité porte donc sur l'activité du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019. L'effectif au 1<sup>er</sup> septembre prend en compte les jeunes accompagnés par les chargées d'insertion à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 dans chacun des deux services.

Par ailleurs, la professeure des écoles intervient, pour 50% de son temps, au titre de l'enseignement primaire et pour les enfants de 3 à 12 ans. Les chiffres concernant cette prestation seront différenciés dans le rapport.

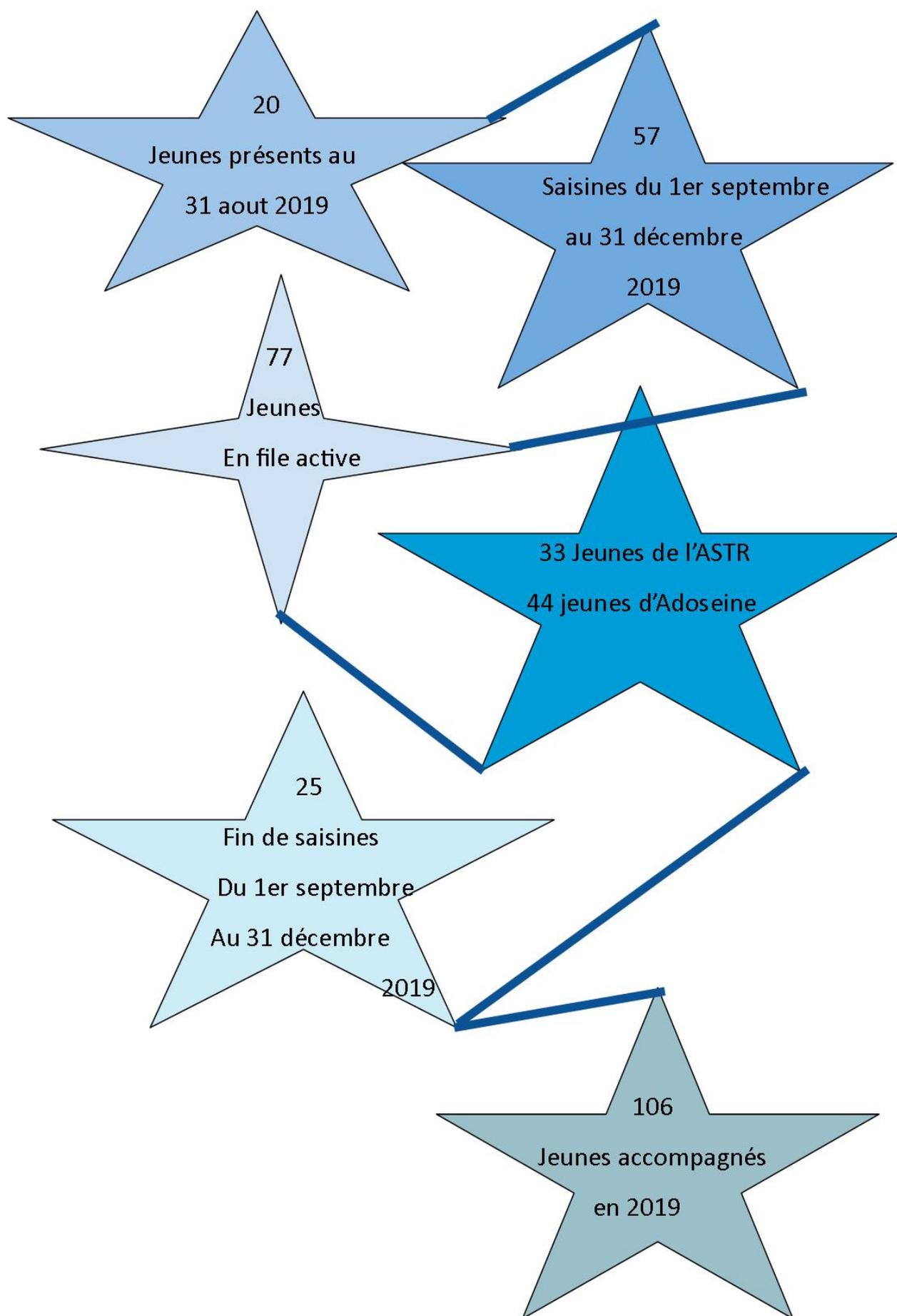
L'activité de la professeure des écoles s'étant déroulée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, certaines données seront annuelles.

Enfin, pour la compréhension de ce rapport, l'activité d'ASTRADO se décline de la manière suivante :

- La classe interne ; prioritairement pour les jeunes en obligation scolaire
- La classe de soutien et d'appui à la scolarité ; prioritairement pour les jeunes de plus de 16 ans
- L'accompagnement à l'insertion scolaire et professionnelle
- La mise en situation professionnelle

➤ Les actions sportives et culturelles

Il faut donc comprendre que les 77 jeunes accueillis peuvent bénéficier d'une ou plusieurs prestations selon leur projet. L'accompagnement propose une alternance entre la classe, l'atelier, le sport, le suivi scolaire et d'insertion. Ce processus est dynamique et recentre les jeunes sur leur projet, en ne limitant pas les portes d'entrées.



## IV. Activité et population accueillie

### D. L'activité

#### 2. Le nombre de jeunes suivis du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019

Comme indiqué en introduction, les jeunes suivis par les chargées d'insertion à compter du 1<sup>er</sup> juillet dans chacun des deux services ont été repris par Astrado au 1<sup>er</sup> septembre.

20 jeunes étaient donc présents le 1<sup>er</sup> septembre et le dispositif a été saisi pour 57 situations, ce qui constitue une file active de 77 usagers, qui nous sert de base pour mesurer et analyser l'activité. Par ailleurs, 17 jeunes étaient suivis par le dispositif scolaire et professionnel de l'accueil d'urgence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

De plus, il nous faut tenir compte des 12 saisines pour la classe interne (3-12 ans).

Au final, **106** jeunes ont été accompagnés sur le dispositif durant l'année 2019.

### E. Les mouvements

#### 4. Les saisines

Service d'origine	Saisines	Fin de saisines
ASTR	33	12
ADOSEINE	44	13
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>25</b>

Le dispositif est très vite monté en charge. Il semblerait qu'il ait immédiatement « trouvé » son public.

Un travail de communication et d'information a été effectué en amont, notamment auprès des équipes d'Adoseine.

Le dispositif a pu être présenté lors de la réunion institutionnelle du service.

Cette présentation a permis de faire tomber certaines résistances ou rivalités. Il fallait expliquer clairement la philosophie du projet : accompagner, soutenir, épauler les équipes et non les suppléer ou faire à leur place.

La mission d'ASTRADO est vraiment d'apporter une plus-value aux actions prodiguées par les équipes éducatives et s'inscrit dans un travail de collaboration.

### 1.1 Les saisines mensuelles du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019

Mois	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre	10	10	17	14	17	9

## 5. Répartition par unités

Service	ADOSEINE									ASTR	
Unité	Terre Neuve	Ancre	Bonaventure	Zéphyr	Belem	Alyzée	Bréhat	Socoa	La Hève	MAA	MAF
Nombre	9	3	1	5	7	2	6	4	6	16	17

La première crainte à l'ouverture concernait la faculté des jeunes à venir à Canteleu alors qu'ils résidaient en ville. Notre inquiétude se focalisait surtout sur les jeunes accueillis au Belem.

Hors, le tableau ci-dessus démontre que les jeunes les plus mobilisés ne sont pas ceux qui résident au plus proche de Canteleu. La comparaison entre le Belem et Bonaventure illustre parfaitement que la distance ne semble pas être un frein.

## 6. Les sorties du dispositif

### 3.1 Motifs des sorties du dispositif

<b>Motifs</b>	<b>Rescolarisation</b>	<b>Contrat apprentissage</b>	<b>Orientation ITEP</b>	<b>Fin de prise en charge du service</b>	<b>Pas d'adhésion du jeune</b>	<b>Total</b>
<b>MAA</b>	<b>1</b>			<b>3</b>		<b>4</b>
<b>MAF</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>6</b>		<b>8</b>
<b>ADOSEINE</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>13</b>

9 des 25 jeunes sortis du dispositif ont une solution scolaire ou professionnelle. En ce qui concerne les 11 sorties suite à la fin de prise en charge, il s'agit de jeunes réorientés à l'externe ou de jeunes en situations de fugue. Pour autant, cela ne signifie pas que le projet du jeune n'a pas été travaillé. Pour la plupart, ASTRADO passe le relais au nouvel établissement.

Sur la MAF, les fins de prise en charge sont en lien avec la problématique actuelle de l'unité : de nombreuses adolescentes sont engagées dans un processus de fugue et ne parviennent pas à s'inscrire dans une démarche d'insertion.

5 jeunes ont été sortis du dispositif faute d'adhésion à la démarche proposée. Ce sont les jeunes d'Adoseine qui sont particulièrement concernés mais ils ne représentent que 23% des jeunes sortis et au regard des 77 jeunes accueillis, ils ne sont plus que 12%. Si nous tenons compte des contraintes transport, ce nombre est dérisoire.

Par ailleurs, ces chiffres ne prennent pas en compte les projets qui ont été finalisés fin juin par le dispositif scolaire et professionnel de l'accueil d'urgence, mais qui se retrouvent dans le RA des unités.

Enfin, il est important de préciser que la fin de saisine n'est pas systématique lorsqu'un jeune a intégré un dispositif scolaire ou professionnel. La fin de saisine fait l'objet d'une concertation avec l'équipe éducative afin d'évaluer la pertinence ou pas de maintenir l'accompagnement d'ASTRADO. Le plus souvent, lorsqu'un jeune intègre un dispositif professionnel, il est important de rester dans la situation, au moins pour rassurer les partenaires. Cela permet aussi d'intervenir rapidement en cas de difficulté. En exemple, un jeune a signé un contrat d'apprentissage en octobre mais en décembre le contrat est rompu. La chargée d'insertion a pu tout de suite reprendre avec le jeune et le relancer vers une nouvelle recherche, plus adaptée.

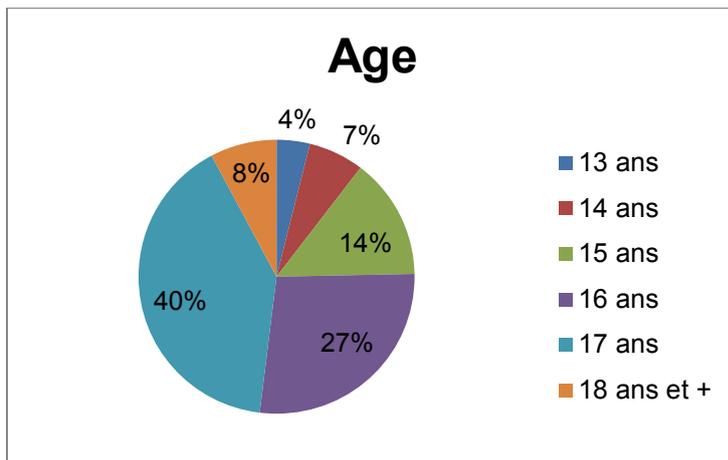
## D. Les personnes accueillies

## 9. Profil des personnes accueillies

### 1.1 l'âge des jeunes accueillis

Age	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans +	Total
Nombre	3	5	11	21	31	6	77

75% des jeunes accueillis ont plus de 16 ans. Ce nombre démontre que la problématique d'insertion est un enjeu majeur de la politique d'accompagnement des publics en protection de l'enfance.

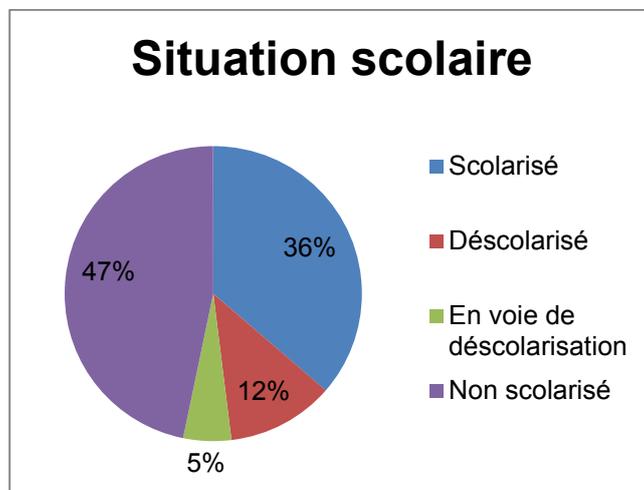


### 1.2 Répartition par sexe

Filles	Garçons
38	39

## 1.2 Situation scolaire

Situation	Scolarisé	Déscolarisé	En voie de déscolarisation	Non scolarisé	Total
Nombre	28	9	4	36	77



77% des jeunes pour lesquels ASTRADO est saisi sont sans situation scolaire ou professionnelle. Afin de comprendre le tableau, quelques précisions s'imposent sur les catégories choisies :

- Concernant les jeunes scolarisés, il s'agit de jeunes pour lesquels un changement d'affectation doit s'opérer suite au placement ou de jeunes qui ont besoin d'un soutien scolaire soutenu.
- La catégorie « déscolarisé » concerne les jeunes de moins de 16 ans en rupture scolaire
- La catégorie « en voie de déscolarisation » concerne des jeunes qui sont dans une situation d'absentéisme récurrente.
- La catégorie « non scolarisé » concerne les jeunes de plus de 16 ans sans projet scolaire ou professionnel.

## 1.3 Niveau scolaire

Niveau	5ème	4ème	3ème	seconde	première	terminale	3ème pro	2de pro	1ère pro	Term pro	apprentissage	FLS	BEP	ITEP
Nombre	2	3	24	1	2	1	4	6	5	3	20	4	1	1

Les chiffres sont élaborés à partir de la dernière classe fréquentée à l'entrée à Astrado. Nous avons différencié le niveau 3<sup>ème</sup> et apprentissage car les 20 jeunes de ce niveau ont soit déjà effectué un apprentissage mais ont arrêté, soit entamé des démarches en ce sens. Plus de la moitié des jeunes accompagnés sont de niveau 3<sup>ème</sup>. Le nombre de jeune accédant au lycée est faible.

## 10. L'activité de la classe interne

### 2.1 Saisines et fin de saisines

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019	du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019	Total
saisines	27	36 (12 +24)	63
Fins de saisines	14	30	44

Soit une file active de 63 situations du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, 12 enfants de 3 à 12 ans sont inscrits en classe interne au titre des 50% de l'enseignement primaire. Leur passage en classe interne vise à les maintenir dans une dynamique d'apprentissage en attente d'une affectation adaptée.

Il apparait une nette augmentation du nombre de jeunes accueillis en classe à partir de l'effectivité du dispositif ASTRADO. En effet, 36 jeunes, dont 12 mixtes, ont fréquenté la classe interne à compter du 1<sup>er</sup> septembre : ce qui représente 57% de la fréquentation sur l'année entière (civile).

### 2.2 Répartition par unités du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019

Unités	MAM	MAF	MAA	ADOSEINE
Nombre	12	7	10	7

### 2.3 Répartition par âge du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019

Age	3 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	11 ans	12 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	Total
Nombre	1	3	2	1	1	2	2	3	5	9	7	36

Le tableau fait part de la grande hétérogénéité des profils d'âge, accueillis en classe interne, avec une prédominance des 15/17 ans, soit 58% du nombre total.

### 2.4 Niveau scolaire des enfants en classe interne au titre de l'enseignement primaire

Niveau	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	6ème	5ème
Nombre	2	2	2	1	1	2	2

Sur les 12 situations, 5 ont été rescolarisés, 2 sont maintenus en classe interne, 1 a été orienté en ITEP, 2 sont rentrés à domicile et ont repris leur scolarité et 2 ont été orientés vers un autre établissement.

### 2.5 Fréquentation mensuelle de la classe interne

Age	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre	9	11	12	16	14	13	11	11	22	19

Ce tableau démontre aussi que la fréquentation de la classe interne augmente à l'ouverture du dispositif.

## 11. La classe de soutien et d'appui scolaire

La classe de soutien et d'appui scolaire répond en priorité aux jeunes de plus de 16 ans :

- non scolarisés pour le maintien des connaissances : accompagnement dans trois disciplines ; français, mathématiques et culture générale
- scolarisés pour un soutien régulier ou ponctuel : aide aux devoirs et aux leçons tout en apportant un complément aux apprentissages
- se présentant à un examen ou concours
- et aux jeunes MNA pour l'apprentissage du français.

Néanmoins, selon le taux de fréquentation de la classe interne et les besoins des jeunes, les jeunes de moins de 16 ans peuvent bénéficier de temps de soutien.

### 3.1 Fréquentation mensuelle de la classe de soutien et d'appui

Mois	septembre	octobre	novembre	décembre
Nombre	12	19	24	14

## 12. L'accompagnement à l'insertion scolaire et professionnelle

### 4.1 Activité mensuelle des chargés d'insertion par nombre de situations suivies

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
MAA/MAF	21	24	26	27
ADOSEINE	17	18	22	24

### 4.2 Activité par type de prestations

<b>Prestations</b>	<b>Entretiens individuels</b>	<b>Mission locale Pôle emploi CIO</b>	<b>Inscriptions scolaires Suivi scolaire</b>	<b>Atelier CV et lettre de motivation</b>	<b>Rencontres partenaires employeurs</b>
<b>Nombre</b>	144	54	73	22	64

La mise en route du dispositif a nécessité de nombreuses prises de contact afin de le faire connaître mais avec aussi l'objectif de développer un réseau de partenaires potentiels.

Il s'est agi de mettre en place une collaboration tout en garantissant un climat de confiance avec :

- ✓ Les établissements scolaires
- ✓ Les centres de formation
- ✓ Les employeurs potentiels
- ✓ Les dispositifs innovants

Cette démarche, bien que chronophage, est indispensable à la mise en œuvre d'un processus d'insertion réactif.

L'activité des chargées d'insertion est très hétérogène. Elle demande une grande mobilité pour aller au contact des différents partenaires et une large disponibilité.

Pour mesurer l'ampleur de la tâche, nous allons détailler le tableau ci-dessus :

- 144 entretiens individuels : les chargées d'insertion reçoivent chaque jeune afin d'évaluer sa situation et déterminer un plan d'action. Bien souvent, compte tenu des profils scolaires des jeunes, deux ou trois entretiens s'avèrent nécessaires. Un dossier papier est ouvert (le jeune en est « propriétaire ») afin de tracer les démarches et les actions menées avec le jeune. Ce dossier réunit tous les documents d'évaluation : bilans scolaires, bilan de stage, bilans d'immersion...)
- 54 démarches auprès de la mission locale, le pôle emploi et le CIO : il s'agit de rendez-vous en lien direct avec un usager ou de rencontres pour traiter de sujets globaux. A l'attention directe d'un usager, il est question d'une première inscription (2 à 3 rendez-vous le plus souvent), d'inscription dans des dispositifs spécifiques ou de détermination de projet.
- 73 inscriptions scolaires et suivis scolaires : inscription, changement d'affectation, conseil de discipline, rencontre professeurs.... Cette prestation couvre toutes les scolarités ; collège, lycée, CFA, MLDS, garantie jeune...
- 22 ateliers CV et lettre de motivation : la présence d'une personne en service civique a permis de booster cette prestation.
- 64 rencontres employeurs pour développer le partenariat, mettre en place des stages, en assurer le suivi et éventuellement ouvrir sur un contrat de travail ou d'apprentissage.

### 4.3 Les actions menées en file active du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019

Actions	Contrat ou formation en alternance	CDI	Inscription ou réaffectation scolaire	Inscription Mission locale ou pôle emploi	Masterclass	Bafa citoyen	Cap artisanat	Mise en stage
Nombre	15	1	19	25	2	1	5	31

Quelques précisions sur les intitulés :

- Contrat ou formation en alternance : contrat d'apprentissage, contrat d'accès à la qualification, garantie jeune
- Masterclass : dispositif à l'attention des « décrocheurs », fonctionne en session de six semaines au sein d'une auberge de jeunesse avec l'accompagnement de deux coachs
- Cap artisanat : dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé ou collectif, orienté vers les métiers de l'artisanat.

L'insertion est un parcours constitué d'étapes incontournables comme l'inscription à la mission locale ou au pôle emploi. Ces démarches, simples pour le citoyen lambda, peuvent s'avérer un véritable parcours du combattant pour les adolescents accueillis.

En effet, leur parcours scolaire est le plus souvent chaotique et jalonné d'incidents (exclusion, rupture, conseil de discipline....). La traçabilité de leur scolarité est morcelée voire inexistante et les documents nécessaires aux démarches d'insertion, éparpillés ou introuvables. Il faudra parfois plusieurs rendez-vous avant qu'une démarche aboutisse.

Toutes ces démarches sont d'autant plus difficiles pour les jeunes qui ont un parcours institutionnel long.

En conclusion de cette partie, nous pouvons dire que la mission des chargées d'insertion peut se définir comme étant la mobilisation des dispositifs de droit commun au service des usagers accueillis. Mission qui requiert de la ténacité, une capacité à s'adapter aux différents interlocuteurs, de la patience et une bonne connaissance des outils d'insertion.

## 13. La mise en situation professionnelle

### 5.1 Les stages en entreprises

75% des jeunes accueillis ont plus de 16 ans et sont en rupture avec la scolarité classique. Il leur faut donc construire un projet professionnel. Si certains ont des idées très arrêtées sur ce qu'ils

souhaitent faire, la plupart n'ont pas de projet défini, tout juste une appétence pour une profession.

Au-delà des entretiens visant à les aider à faire des choix, la mise en stage est une méthode efficace pour « se trouver » professionnellement. Un stage permet d'évaluer les compétences, le savoir-être mais surtout la posture face au travail et à ses contraintes. C'est aussi l'opportunité d'identifier les freins à l'emploi, de les dépasser ou d'orienter le jeune vers des structures ou dispositifs adaptés.

Plus globalement, l'immersion en milieu professionnel ordinaire permet d'évaluer le niveau d'employabilité du jeune, c'est-à-dire *sa capacité à évoluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail*.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre, 31 stages ont été organisés, 3 ont abouti à un contrat d'apprentissage. Il faut préciser que de janvier à juin, 9 jeunes ont effectué un stage (au total 21 périodes de stage), dont 3 ont aussi abouti à un contrat en alternance.

## 5.2 Les mises en situation professionnelle

Tous les jeunes ne sont pas en capacité d'être confrontés au monde de l'entreprise. Une période que l'on pourrait qualifier de « protégée » est nécessaire.

Pour répondre à ce besoin, ASTRADO organise des chantiers au sein de l'IDEFHI permettant ainsi à certains jeunes de s'expérimenter sans enjeu majeur pour leur avenir professionnel. Ces chantiers sont encadrés par un éducateur qui mène un accompagnement éducatif autour des postures, des règles du monde du travail et du savoir-être. L'activité favorise aussi la lutte contre l'oisiveté.

Les chantiers sont axés sur la rénovation peinture de locaux, la conception de petit mobilier ou articles de décoration...

C'est l'occasion de remercier les agents de la DCVT qui apportent leur concours technique et logistique à cette démarche.

## 5.3 Fréquentation mensuelle de l'atelier

Mois	septembre	octobre	novembre	décembre
Nombre	12	13	15	11

## 5.4 Les travaux réalisés

LIEU	TRAVAUX REALISES
------	------------------

<b>Bâtiment 66</b>	Réfection des douches Peinture façades
<b>Atelier ASTRADO</b>	Réfection des murs et des sols, aménagement des locaux et fabrication de meubles
<b>bâtiment 39</b>	Réfection des bureaux, couloirs et entrée
<b>ASTR</b>	Construction de barbecue
<b>SER</b>	Réfection de la cuisine du service administratif
<b>STH</b>	Réfection du château de la barre <b>Chantier qui perdure sur 2020</b>

Le chantier « éducatif » est un outil d'évaluation précieux mais il permet aussi aux jeunes de prendre confiance en eux, en leurs compétences, d'être félicités et ainsi « monter » en estime d'eux-mêmes.

Par ailleurs, le jeune acquiert un savoir-être qui lui sera utile dans sa future vie d'adulte : respect des consignes, politesse, ponctualité, travail d'équipe ...

## 14. Les activités sportives et culturelles

ASTRADO propose des activités sportive et culturelle grâce aux différents partenariats mis en place.

### 6.1 Les activités culturelles et sportives

<b>ACTIVITE</b>	<b>MODALITE</b>
<b>Fitness/musculation</b>	Partenariat avec une salle de sport, deux à trois fois par semaine
<b>Médiation artistique</b>	Atelier de médiation avec comme support la terre

<b>Atelier dessin</b>	Street art, tags...
<b>Escalade</b>	Partenariat avec une salle d'escalade Une fois par mois

Ces ateliers ont pour objectif d'ouvrir les jeunes sur l'extérieur, de leur offrir des moyens d'expression variés et de favoriser la convivialité.

## A. Les outils ASTRADO

L'équipe d'Astrado s'est, dans un premier temps, appuyée sur les outils existants du dispositif scolaire et professionnel. Très vite, les limites ont été atteintes, notamment pour le suivi de l'activité et l'évaluation des actions menées.

La démarche a donc été empirique et s'est déroulée en plusieurs étapes :

- ✓ Amélioration des outils existants : la fiche de saisine, le livret de stage, le livret d'évaluation de stage
- ✓ Création d'outils : les tableaux de suivi de l'activité, le dossier d'insertion scolaire et professionnelle, le livret chantier, le rapport d'évaluation scolaire et professionnelle.

Les nouveaux documents ont fait l'objet, au fur et à mesure, de modifications pour les rendre le plus efficace possible. L'objectif étant aussi de ne pas augmenter la charge administrative, déjà importante, des professionnels.

Un premier bilan peut être effectué sur les différents outils :

- ✓ La fiche de saisine : à ce jour tous les cadres se sont emparés de cet outil. Si elle n'est pas toujours complétée de manière précise, son utilisation est maintenant automatique, et permet de suivre l'activité
- ✓ Le dossier d'insertion scolaire et professionnel : il s'agit, à l'entrée de chaque jeune, d'ouvrir un dossier qui lui appartient et dans lequel sont consignées toutes les

démarches ou actions menées avec lui, ainsi que tous les documents le concernant. Le jeune emporte ce dossier lorsqu'il quitte le dispositif.

- ✓ Le livret de stage : comprend les conventions, les bilans et grilles d'évaluation réalisés avec l'employeur. Ces documents sont très importants car ils viennent attester de l'expérience du jeune et valider des compétences.
- ✓ Le livret chantier : il était indispensable de mettre en exergue la plus-value des chantiers pour le parcours d'insertion des jeunes. Au-delà d'évaluer des compétences techniques, il s'agit d'évaluer sa posture face au travail. Le livret contient donc un document de préparation de chantier, rempli avec le jeune et une fiche d'évaluation axée sur le comportement du jeune dans un environnement professionnel.
- ✓ Les tableaux de suivi de l'activité : pas de grand discours car sans cet outil, ce rapport d'activité n'existerait pas. Néanmoins, des améliorations sont encore nécessaires afin de pouvoir mieux quantifier la charge de travail et mieux identifier les profils des jeunes.
- ✓ Le rapport d'évaluation scolaire et professionnel : il était essentiel de pouvoir formaliser le contenu de l'accompagnement ASTRADO, de l'évaluer et de le transmettre et qu'ainsi il prenne sens dans un parcours global.
- ✓ D'autres outils ont été construits concernant l'activité en elle-même :
- ✓ Un guide des démarches pour les usagers
- ✓ Un répertoire des métiers
- ✓ Un répertoire des centres de formations
- ✓ Un répertoire partenaires

## B. Le travail pluridisciplinaire

Le travail pluridisciplinaire est l'essence même du travail de l'équipe d'ASTRADO.

A l'interne, chaque professionnel intervient dans son champ de compétences pour la concrétisation des projets des jeunes. Chaque professionnel peut faire appel si besoin à un collègue et solliciter son intervention. Cette pluridisciplinarité permet les regards croisés et une approche globale des problématiques d'insertion rencontrées par les jeunes.

A l'échelle du service, la collaboration est étroite avec les équipes éducatives et les coordinatrices. L'intervention d'ASTRADO a besoin d'être relayée par les éducateurs, mais surtout ils doivent en être partie prenante. Il est en effet essentiel que les équipes éducatives ne se sentent pas « dépossédées » de leur mission.

A l'échelle de l'IDFHI, la chargée d'insertion est une aide précieuse en matière d'information et d'appui technique. La responsable pédagogique qui est aussi un appui technique pour tout ce qui concerne l'éducation nationale. La DCVT est elle aussi partie prenante des projets de chantiers et apporte sa contribution à leur réalisation. Les différents services transversaux : lingerie, garage, espaces verts, cuisine se rendent disponibles pour la mise en place de stages. Ils se montrent tolérants aux problématiques des jeunes accueillis.

Afin d'optimiser les différentes collaborations, plusieurs instances sont en place :

- ✓ Le COPIL se réunit une fois par trimestre avec l'ensemble des acteurs IDEFHI : l'équipe ASTRADO, la direction de l'ASTR, la direction d'Adoseine et la responsable pédagogique. Ce COPIL a pour vocation de suivre l'évolution du projet, sa pertinence et ses difficultés pour tenter de les résoudre.
- ✓ Régulations avec les équipes de l'ASTR sont mensuelles
- ✓ Régulations avec les coordinatrices de l'ASTR sont hebdomadaires
- ✓ Régulations avec les équipes d'Adoseine : elles existent selon les besoins mais ne sont pas encore formalisées
- ✓ Le conseil des maitres à l'attention de la professeure des écoles et de l'enseignant et animé par la responsable pédagogique
- ✓ Le conseil des maitres élargi avec l'ensemble des professionnels ASTRADO et animé par la responsable pédagogique. Il a pour vocation de réfléchir à l'articulation entre les enseignants et les éducatifs.

Enfin, ASTRADO participe aux instances liées à la procédure d'accueil d'urgence : PIO/BO. Au départ cette charge de travail reposait sur deux personnes, la professeure des écoles et la chargée d'insertion. Depuis décembre, il a été décidé qu'un membre de l'équipe intervenant autour de la situation participait à cette instance, en prenant en amont l'avis de ses collègues. Cette décision élargit le périmètre de participation à l'enseignant et l'éducateur d'insertion.

### C. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

L'ouverture sur l'extérieur et le partenariat sont les deux ingrédients indispensables à l'insertion. L'équipe à elle seule ne peut porter le projet scolaire et professionnel d'un jeune. C'est la mise en synergie des partenaires et la mobilisation des différents acteurs permettent de construire des projets sur-mesure.

Les partenaires identifiés comme principaux sont :

- ✓ La mission locale
- ✓ Le pôle emploi
- ✓ La chambre des métiers
- ✓ Les centres de formation en alternance

Au fil de l'activité et grâce à la collaboration étroite avec la chargée d'insertion de l'IDEFHI, l'équipe a pu développer un partenariat étoffé et solide avec des établissements professionnels, des employeurs ou encore des dispositifs innovants comme la masterclass ou le BAFA citoyen.

Nous comptabilisons aujourd'hui 29 entreprises partenaires pour les mises en stage.

A ce jour, la démarche est concluante et nous constatons que la confiance, malgré certains échecs, est installée. Les partenaires, quel qu'ils soient, sont satisfaits d'avoir toujours les mêmes interlocuteurs.

Ces liens qui se construisent nous permettent aussi de maintenir une veille événementielle en matière d'emploi, de forums ou salons. Nous devons cependant formaliser cette démarche.

Nous avons aussi tenté de mettre en place des rencontres-métiers. Cinq ont été prévues mais seulement trois ont pu avoir lieu. La mobilisation des usagers ne s'est pas effectuée. Nous constatons une difficulté majeure pour faire venir sur le site en fin de journée des jeunes hébergés en ville. Nous allons donc réfléchir à d'autres modalités de mise en œuvre. Néanmoins, ces rencontres existent sous une forme individuelle, grâce au réseau de partenariat qui est développé.

## D. Les actions périphériques ou annexes

L'activité des professionnels d'ASTRADO ne se réduit pas à l'accompagnement du jeune dans sa démarche d'insertion. Il s'agit seulement de la partie visible de l'activité.

La gestion administrative, indispensable pour le suivi des situations, représente une partie non négligeable du temps de travail des professionnels. Elle se situe à deux niveaux :

- ✓ Le suivi de l'activité du dispositif : renseigner les tableaux de suivis, les tableaux de bord des actions menées
- ✓ La traçabilité de l'accompagnement : réalisation du dossier insertion pour chaque jeune, les fins de saisines, les rapports d'évaluations scolaires et professionnelles, l'alimentation de SILAGE pour toute action menée, les préparations de PIO/BO, l'emploi du temps hebdomadaire

S'ajoutent toutes les rencontres réalisées dans le cadre du développement du partenariat :

- ✓ Les centres de formation atypiques : CFA de l'élevage, CFA « les ptits plats »...
- ✓ Les entreprises
- ✓ Les dispositifs innovants

## E. La place de la famille

De manière générale, les éducateurs référents des unités sont en charge des relations avec les familles. Elles sont informées de toutes les démarches, notamment scolaires et sont associées aux décisions prises pour l'orientation de leur enfant.

Néanmoins, l'équipe ASTRADO peut être amenée à entrer en contact avec les familles pour raccourcir le nombre d'interlocuteur et le risque de déperdition d'information ou pour des questions de rapidité. Le plus souvent, il s'agit d'obtenir une signature ou un document dans des délais très courts.

Nous constatons aussi que certaines familles souhaitent être en lien direct avec le professionnel d'ASTRADO afin d'échanger sur l'évolution de l'enfant.

Les professionnels sont parfois associés aux rencontres avec la famille pour rendre compte de l'accompagnement spécifique d'ASTRADO.

A ce jour, il n'existe pas de procédure établie. La collaboration avec la famille se construit en fonction de chaque situation et en concertation avec les équipes éducatives.

## Conclusion : Perspectives

Ce dispositif, récent, acquiert peu à peu sa vitesse de croisière. Il est maintenant inscrit dans le paysage IDEFHEN. Les retours des services à l'équipe, nous permettent de dire sans fausse modestie, qu'il apporte une plus-value au travail des équipes éducatives.

Nous pouvons déjà nous féliciter du bien-fondé de la fusion ASTR/ADOSEINE qui a permis de créer une équipe pluridisciplinaire pleine d'énergie et de dynamisme. Cette formule évite l'isolement des professionnels dont souffrait principalement la professeure des écoles.

Les enjeux 2020 :

- ✓ formaliser l'ensemble des outils de suivis et d'évaluation.
- ✓ Développer l'outil EXPLORAMA en formant les agents dans le courant du 2<sup>nd</sup> trimestre
- ✓ Construire des rencontres-métiers adaptées
- ✓ Formaliser des conventions de partenariat avec des entreprises pour faciliter le recrutement de jeunes
- ✓ L'écriture du projet éducatif et pédagogique en collaboration avec la responsable pédagogique.
- ✓ Réflexion sur la création d'un document type : « bulletin scolaire » à l'attention des familles
- ✓ Le rattachement du chargé d'insertion du service enfance à l'équipe d'ASTRADO est envisagé. Il est d'ores et déjà le bienvenu.